Sécurité et protection
Vêtements - Chaussures

Code article	Libellé
H01003	Botte de pluie
H01004	Tenue de pluie
H01005	Genouillères

Code article	Libellé
H01006	Gilet Work Attitude S
H01007	Gilet Work Attitude M
H01008	Gilet Work Attitude L
H01009	Gilet Work Attitude XL
H01009b	Gilet Work Attitude XXL

Code article	Libellé
H01010	Veste Work Attitude S
H01011	Veste Work Attitude M
H01012	Veste Work Attitude L
H01013	Veste Work Attitude XL
H01014	Veste Work Attitude XXL

Code article	Libellé
H01020	Pantalon Work Attitude T. 40/42
H01021	Pantalon Work Attitude T. 44/46
H01022	Pantalon Work Attitude T. 48/50
H01023	Pantalon Work Attitude T. 52/54
H01024	Pantalon Work Attitude T. 56/58

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

Code article	Libellé
H01026	Mousse genoux Work Attitude paire

Code article	Libellé
H01030	Combinaison Work Attitude S
H01031	Combinaison Work Attitude M
H01032	Combinaison Work Attitude L
H01033	Combinaison Work Attitude XL
H01034	Combinaison Work Attitude XXL

Code article	Libellé
H01040	Gilet jean noir Solid Work S
H01041	Gilet jean noir Solid Work M
H01042	Gilet jean noir Solid Work L
H01043	Gilet jean noir Solid Work XL
H01044	Gilet jean noir Solid Work XXL

Code article	Libellé
H01046	Veste jean noir Solid Work S
H01047	Veste jean noir Solid Work M
H01048	Veste jean noir Solid Work L
H01049	Veste jean noir Solid Work XL
H01050	Veste jean noir Solid Work XXL

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

Sécurité et protection
Vêtements - Chaussures

Code article	Libellé
H01052	Pantalon jean noir Solid Work T. 40/42
H01053	Pantalon jean noir Solid Work T. 44/46
H01054	Pantalon jean noir Solid Work T. 48/50
H01055	Pantalon jean noir Solid Work T. 52/54
H01056	Pantalon jean noir Solid Work T. 56/58

Code article	Libellé
H01058	Protection genou Solid Work paire

Code article	Libellé
H01102	Chaussures sécu montantes cuir hydrofuge T. 39
H01103	Chaussures sécu montantes cuir hydrofuge T. 40
H01104	Chaussures sécu montantes cuir hydrofuge T. 41
H01105	Chaussures sécu montantes cuir hydrofuge T. 42
H01106	Chaussures sécu montantes cuir hydrofuge T. 43
H01107	Chaussures sécu montantes cuir hydrofuge T. 44
H01108	Chaussures sécu montantes cuir hydrofuge T. 45

Code article	Libellé
H01110	Chaussures sécu cuir hydrofuge T. 39
H01111	Chaussures sécu cuir hydrofuge T. 40
H01112	Chaussures sécu cuir hydrofuge T. 41
H01113	Chaussures sécu cuir hydrofuge T. 42
H01114	Chaussures sécu cuir hydrofuge T. 43
H01115	Chaussures sécu cuir hydrofuge T. 44
H01116	Chaussures sécu cuir hydrofuge T. 45

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

Sécurité et protection
Casques - Masques - Lunettes

Code article	Libellé
H02002	Casque de protection avec jugulaire

H02003	Casque anti bruit Leigthning SNR22

H02004	Casque anti bruit Clarity SNR25

H02101	Lunettes de protection

H02102	Sur lunette de protection

H02103	Lunette de protection design incolore

H02104	Lunette de protection design solaire

Code article	Libellé
H02202	Masque anti poussière FFP1D
H02203	Masque anti poussière FFP2D avec valve
H02204	Masque anti poussière FFP3D avec valve

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

Sécurité et protection
Gants

Code article	Libellé	Cond.
H03001	Gants 10 cm croûte	10

H03002	Gants 15 cm croûte gris	10

H03103	Gants agneau T10	10
H03003	Gants agneau T9	10

H03104	Gants français croûte et fleur T10	10
H03004	Gants français croûte et fleur T9	10

H03005	Gants français liséré bleu croûte	12

H03106	Gants français fleur T10	10
H03006	Gants français fleur T9	10

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

Code article	Libellé	Cond.
H03007	Gants 15 cm croûte anti-feu rouge	12

H03008	Gants import supérieur	12

H03009	Gants manchette 15 cm fleurs	10

H03010	Gants manutention croûte de bovin	12

H03012	Gants latex boîte 100	1

H03014	Gants Starlast croûte renforcé	10

SÉCURITÉ ET PROTECTION

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ

Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

Sécurité et protection
Gants

Code article	Libellé	Cond.
H03016	Gants français liséré rouge croûte	10

H03017	Gants Perfect Cutting nitrile	10

H03018	Gants kevlar à picots	10

H03115	Gants anti froid Ninja Ice T10	10

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

Protection contre les chutes en hauteur

La législation Européenne contre les chutes de hauteur précise que tout employeur utilisant du personnel travaillant en hauteur, doit s'assurer de la mise en place d'un système de protection contre les chutes. Cette protection doit être une protection individuelle lorsque « des dispositifs de protection collective ne peuvent être mis en œuvre » *art. R 233-13-20 décret du 01/09/04.*

« Le chef d'établissement doit faire bénéficier les travailleurs qui doivent utiliser un EPI d'une formation adéquate comportant un entrainement au port de cet équipement. Cette formation doit être renouvelée aussi souvent que nécessaire » *art. R 233-44.*

Vérifications annuelles des EPI

« Elles font l'objet d'une consignation dans le registre de sécurité. Elles sont réalisées par une personne qualifiée (interne ou externe) désignée par le chef d'établissement. Les vérifications périodiques n'excluent pas l'obligation faite à chaque utilisateur de contrôler son matériel avant l'usage » *arrêté du 24/07/95.*

Nous proposons la vérification annuelle de vos équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

- Vérification par une personne formée et habilitée..
- Remise d'un document notifiant les éléments contrôlés avec leurs numéros de série, le type de matériel, la date de fabrication, ainsi que les actions à mener.
- Inscription du contrôle sur le registre sécurité de votre entreprise.
- Gestion d'un double des documents en archive pendant 5 ans.
- Conseils sur l'achat des matériels adaptés à vos besoins.
- Information sur le port des équipements et les risques de chutes de hauteur.
- Suivi et rappel de la nouvelle vérification dans le 11e mois.

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

Former et informer : les obligations de l'employeur

Article R4323-104

Créé par Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V)

L'employeur informe de manière appropriée les travailleurs devant utiliser des équipements de protection individuelle :

- 1° Des risques contre lesquels l'équipement de protection individuelle les protège ;
- 2° Des conditions d'utilisation de cet équipement, notamment les usages auxquels il est réservé ;
- 3° Des instructions ou consignes concernant les équipements de protection individuelle ;
- 4° Des conditions de mise à disposition des équipements de protection individuelle.

Cité par : Code du travail - art. R4323-105 (VD)

Article R4323-105

Créé par Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V)

L'employeur élabore une consigne d'utilisation reprenant de manière compréhensible les informations mentionnées aux 1° et 2° de l'article R. 4323-104.

Il tient cette consigne à la disposition des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel, ainsi qu'une documentation relative à la réglementation applicable à la mise à disposition et à l'utilisation des équipements de protection individuelle concernant les travailleurs de l'établissement.

Article R4323-106

Créé par Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V)

L'employeur fait bénéficier les travailleurs devant utiliser un équipement de protection individuelle d'une formation adéquate comportant, en tant que de besoin, un entraînement au port de cet équipement.

Cette formation est renouvelée aussi souvent que nécessaire pour que l'équipement soit utilisé conformément à la consigne d'utilisation.

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

Contrat de vérification des EPI

Que dit la loi ?

La législation Européenne contre les chutes de hauteur précise que tout employeur utilisant du personnel travaillant en hauteur, doit s'assurer de la mise en place d'un système de protection contre les chutes. Cette protection doit être une protection individuelle lorsque « des dispositifs de protection collective ne peuvent être mis en œuvre »
art R 233-13-20 décret du 01/09/04

« La protection des travailleurs doit être assurée au moyen d'un système d'arrêt de chute approprié ne permettant pas une chute libre de plus d'un mètre ou limitant dans les mêmes conditions les effets d'une chute libre de plus grande hauteur »
art R 233-13-20

« Le chef d'établissement doit faire bénéficier les travailleurs qui doivent utiliser un EPI d'une formation adéquate comportant en tant que de besoin un entraînement au port de cet équipement. Cette formation doit être renouvelée aussi souvent que nécessaire »
art R 233-44

« Les outils et autres accessoires à utiliser par un travailleur doivent être attachés par un moyen approprié, de manière à éviter leur chute »
art 233-13-20

« Lorsqu'il fait usage d'un tel équipement de protection individuelle, ..., l'employeur doit préciser dans une notice les points d'ancrage, les dispositifs d'amarrage prévus pour la mise en œuvre de l'équipement de protection individuelle ainsi que les modalités de son utilisation »
art 233-13-20

Les EPI contre les chutes de hauteur doivent faire l'objet de « vérifications annuelles ».

« Elles font l'objet d'une consignation dans le registre de sécurité.
Elles sont réalisées par une personne qualifiée (interne ou externe) désignée par le chef d'établissement. Les vérifications périodiques n'excluent pas l'obligation faite à chaque utilisateur de contrôler son matériel avant l'usage »
arrêté du 24/07/95

« Les travailleurs doivent recevoir une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées et aux procédures de sauvetage, ... »
art R 233-13-37

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

Nous assurons la vérification annuelle de vos équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur

• Vérification par une personne ayant suivit un stage de formation habilitée à vérifier toutes marques.
Nous prenons contact avec vous pour établir à votre convenance une date et un lieu pour la vérification (dépôt, chantier, etc.)

• Remise d'un document notifiant les éléments contrôlés avec leurs numéros de série, le type de matériel, la date de fabrication, ainsi que les actions à mener.
(CF annexe 1)

• Inscription du contrôle sur le registre sécurité de votre entreprise

• Gestion d'un double des documents en archive pendant 5 ans.
Nous gardons un double de l'annexe 1 pendant 5 ans en cas de besoin, perte ou destruction de vos exemplaires par exemple.

• Achat des matériels adaptés à vos besoins.
En fonction de vos besoins, nous vous conseillons sur le type d'équipement le mieux adapté et qui vous permette de travailler en conformité avec la législation. Ces équipements devront être acheté au Comptoir de l'Etanchéité, sans quoi chaque vérification sera facturé 15€HT.

• Information sur le port des équipements et les risques de chutes de hauteur
Nous pouvons, à votre demande, effectuer une information à vos personnels sur le port et l'utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

• Suivi et rappel de la nouvelle vérification dans le 11ème mois
Nous effectuons le suivi afin de vous rappeler en temps voulu pour votre nouvelle date de vérification sur les produits que vous avez achetés dans l'année.

Fait à :

Le : / /

Société

(Bon pour accord)

Comptoir de l'étanchéité

(Bon pour accord)

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

Sécurité et protection
Anti-chute - Filet - Porte-filet

Code article	Libellé
I01001	Coffret antichute + cravate ancrage 1,50 m<
I01003	Ligne de vie mobile en sangle
I01004	Quicklock
I01005	Sangle d'ancrage réglable
I01006	Longe antichute élastique
I03001	Sangle à cliquet 5 m

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

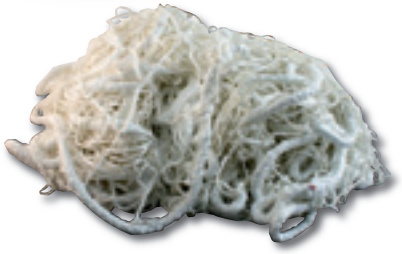

Code article	Libellé
I01101	Filet de protection 20 ml x 1 ml fil 3 mm
I01102	Filet de protection 20 ml x 1 ml fil 4,75 mm
I01103	Filet sécurité de sous face 10 mlx10 ml norme EN 1263.1
I01105	Filet sécurité de sous face 20 mlx20 ml norme EN 1263.1

Filets sur mesure.
Contactez-nous.

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ

Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

Sécurité et protection
Anti-chute - Filet - Porte-filet

Code article	Libellé
I02018	Pince Garde Corps 2 positions conforme NF93-355

I02020	Ancrage ZX125-2X12 conforme EN13374/NF93-355
I02021	Ancrage ZX125-2X10 conforme EN13374/NF93-355

I02023	Ancrage Applique conforme EN13374/NF93-355

I02029	Ancrage ZX220-4x12 conforme EN13374/NF93-355
I02030	Ancrage ZX220-4x10 conforme EN13374/NF93-355
I02031	Ancrage ZX220-4x8 conforme EN13374/NF93-355
I02032	Ancrage ZX220 Galva conforme EN13374/NF93-355

I02022	Ancrage ZX115 sans avis technique

I02019	Potelet carré porte-lisse / filet conforme NF93-355
I02016	Potelet PT1 carré porte-lisse / filet conforme EN93-355

I02013	Lisse 2m pour potelet

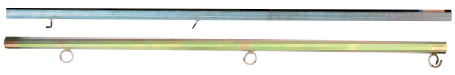

I02004	Potelet queue de cochon carré
I02009	Potelet queue de cochon rond

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

Code article	Libellé
I02010	Ancrage permanent pour porte filet rond

I02008	Douille porte potelet
I02002	Potelet bac acier conforme EN93-355

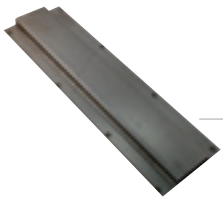

I02007	Omega pour piquet bac acier

I02101	Point d'ancrage

I02104	Potelet d'ancrage HT 400 mm conforme EN795
I02109	Potelet d'ancrage HT 500 mm conforme EN795

I02110	Potelet d'ancrage démontable HT 500 mm
I02105	Contre platine pour potelet 400

SÉCURITÉ ET PROTECTION

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ

Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

NORME FRANCAISE - Équipement de chantier

Protection périphérique temporaire pour travaux d'étanchéité en toiture
Spécification du produit, méthode d'essai
E : Building site equipment – Temporary peripheral protection for roof waterproofing works – Product specification, test method
D : Baustelleneinrichtungen – Fahrbare Einzelarbeitsbühne – Anforderungen,
Prüfungen und Kontroll

- Norme française homologuée

par décision du Directeur Général d'AFNOR le 22 septembre 2010 pour prendre effet, le 22 octobre 2010.

- Correspondance

à la date de publication du présent document, il n'existe pas de travaux de normalisation internationaux ou européens traitant du même sujet.

- Analyse

Le présent document spécifie les exigences minimales et méthodes d'essai relatives à la protection périphérique temporaire pour travaux neufs ou de rénovation, d'ouvrages d'étanchéité de toiture.

- Descripteurs

Thésaurus International Technique : matériel de chantier, étanchéité, toiture, dispositif de sécurité, prévention des accidents, protection contre les chutes, exigence, structure, acier, alliage d'aluminium, matériau composite, filet de sécurité, dimension, vérification, calcul, essai statique, stabilité, résistance des matériaux, charge, limite, marquage, traçabilité, mode d'emploi, notice technique, contrôle.

- Modifications
- Corrections

1. Avant-propos

Les protections périphériques temporaires sont utilisées dans la construction, leur fonction principale étant d'empêcher la chute de personnes et d'objets à partir de toitures-terrasses et autres zones nécessitant la mise en place d'une protection.
Elles constituent une protection collective pour les travaux d'étanchéité temporaires en hauteur et sont recherchées prioritairement par rapport aux protections individuelles.
Il est essentiel que la structure à laquelle est fixée la protection périphérique temporaire puisse résister aux forces pour lesquelles le système est conçu. Ce document s'applique uniquement dans le cas où la protection périphérique permanente est inexistante ou inadaptée aux interventions.

2. Domaine d'application

Le présent document spécifie les exigences minimales et méthodes d'essai relatives à la protection périphérique temporaire pour travaux neufs ou de rénovation, d'ouvrages d'étanchéité de toiture.
Il s'applique à la toiture plate ou inclinée avec une pente inférieure à 10°.
Il spécifie l'exigence concernant l'absorption d'énergie pour la protection dans cette activité professionnelle.
Il ne donne pas d'exigences relatives à :
- la protection contre le choc impliquant des équipements mobiles
- la protection du public contre la chute.

NOTE : La terminologie des toitures avec étanchéité précise pour les toitures-terrasses plates une pente > 5 %, pour les toitures inclinées une pente > 5 %.

3. Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document.
Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements)

- **NF A 35-503**, Produits sidérurgiques – Exigences pour la galvanisation à chaud d'éléments en acier.
- **NF EN 10025-2**, Produits laminés à chaud en aciers de construction – Partie 2 : Conditions techniques de livraison pour les aciers de construction non alliés (indice de classement : A 35-501-2).
- **NF EN 10210-1**, Profils creux de construction finis à chaud en aciers non alliés et à grains fins – Partie 1 : Conditions techniques de livraison (indice de classement : A 49-502-1).
- **NF EN 10210-2**, Profils creux de construction finis à chaud en aciers non alliés et à grains fins – Partie 2 : Tolérances, dimensions et caractéristiques de profil (indice de classement : A 49-502-2).
- **NF EN 10219-1**, Profils creux de construction soudés, formés à froid en aciers non alliés et à grains fins – Partie 1 : Conditions techniques de livraison (indice de classement : A 49-540-1).
- **NF EN 10219-2**, Profils creux de construction soudés, formés à froid en aciers non alliés et à grains fins – Partie 2 : Tolérances, dimensions et caractéristiques de profil (indice de classement : A 49-540-2).
- **NF EN 1592-1**, Aluminium et alliages d'aluminium – Tubes électrosoudés HF – Partie 1 : Conditions techniques de contrôle et de livraison (indice de classement : A 50-810).
- **NF EN 1592-2**, Aluminium et alliages d'aluminium – Tubes électrosoudés HF – Partie 2 : Caractéristiques mécaniques (indice de classement : A 50-811).
- **NF EN 1592-3**, Aluminium et alliages d'aluminium – Tubes électrosoudés HF – Partie 3 : Tolérances sur dimensions et forme des tubes à section circulaire (indice de classement : A 50-812).
- **NF EN 1592-4**, Aluminium et alliages d'aluminium – Tubes électrosoudés HF – Partie 4 : Tolérances sur dimensions et forme des tubes à section carrée, rectangulaire ou profilée (indice de classement : A 50-813).
- **NF EN 13374**, Garde-corps périphériques temporaires – Spécification du produit, méthodes d'essai (indice de classement : P 93-400).
- **NF EN ISO 1461**, Revêtements par galvanisation à chaud sur produits finis en fonte et en acier – Spécifications et méthodes

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

d'essai (indice de classement : A 91-121).
- **NF EN ISO 4042**, Éléments de fixation – Revêtements électrolytiques (indice de classement : E 25-009).
- **NF EN 12811-3**, Équipements temporaires de chantiers – Partie 3 : Essais de charges (indice de classement : P 93-501-3).

4. Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

4.1 Fixation du support
Dispositif d'immobilisation du support par serrage, chevillage, boulonnage, lestage.

4.2 Lisse haute
Partie structurelle de la protection périphérique dont le niveau supérieur est situé au moins à 1 m du plan de travail. Elle fait office de main courante et peut être saisie par la main de l'opérateur.

4.3 Potelet
Montant structurel permettant d'installer les éléments de protection.

4.4 Plinthe
Disposition inférieure de butée prévue pour empêcher les chutes de matériaux ou de personnes ou les glissades en dehors d'une surface.

4.5 Protection intermédiaire
Barrière de protection constituée d'un filet de sécurité contre les chutes de hauteur de personnes et d'objets (emballages, isolants), située entre la lisse haute et la surface de travail.

4.6 Protection périphérique
Ouvrage de protection contre les chutes de hauteur de personnes et d'objets, installé en rive du plan de travail.

4.7 Support de potelet
Partie structurelle permettant de relier le potelet à l'ouvrage.

5. Exigences

5.1 Matériaux
Le choix des matériaux doit tenir compte des contraintes d'utilisation : transport, stockage, manutention, montage et démontage.
Les matériaux doivent avoir une durabilité suffisante afin de résister aux conditions normales de service (résistance aux intempéries, etc.).
Le fabricant doit s'assurer, au niveau de ses approvisionnements, que les caractéristiques mécaniques et chimiques des matériaux réceptionnés sont conformes aux exigences requises, aux valeurs prises en compte dans le calcul et adaptées à la destination de l'ouvrage. Ces contrôles doivent être documentés.
Tous les matériaux doivent être conformes aux normes appropriées.
Les matériaux ne doivent comporter ni impuretés ni défauts susceptibles d'affecter leur utilisation de manière satisfaisante. À cet effet la soudure sur les tiges filetées dans les zones sollicitées en fonctionnement est proscrite.

5.2 Acier
Les matériaux et produits en acier doivent être soudables et posséder au moins les caractéristiques mécaniques suivantes :
ReH ≥ 235 N/mm2
Rm ≥ 360 N/mm2
A % ≥ 15
Les tubes doivent avoir une épaisseur minimum de 1,5 mm.

Les aciers doivent être choisis de préférence dans les normes suivantes :
- NF EN 10219-1
- NF EN 10219-2
- NF EN 10210-1
- NF EN 10210-2
- NF EN 10025-2.

Toutefois, d'autres produits en acier faisant l'objet d'autres normes et possédant des caractéristiques mécaniques équivalentes ou supérieures peuvent être utilisés sous réserve d'être soudables et aptes à la galvanisation à chaud si nécessaire.

Ces produits doivent être protégés contre la corrosion. Cette protection doit être conforme aux dispositions ci-dessous :
- Pour les éléments de petite taille (comme pièces de raccord, boulons, écrous, rondelles, broches, clavettes) ; revêtements électrozingués ou similaires suivant NF EN ISO 4042 ;
- Galvanisation à chaud conforme avec NF EN ISO 1461.

5.3 Alliages d'aluminium
Les alliages d'aluminium doivent être soudables si besoin et posséder au moins les caractéristiques mécaniques suivantes :
Rp0,2 ≥ 180 N/mm2
A % ≥ 8
Les tubes doivent avoir une épaisseur minimum de 2,0 mm.
D'autre part, pour les alliages de la famille 6000, la teneur en chrome ou manganèse ou chrome plus manganèse doit être supérieure ou égale à 0,05 %.

Les alliages d'aluminium doivent être choisis de préférence dans les normes suivantes :
- NF EN 1592-1
- NF EN 1592-2
- NF EN 1592-3
- NF EN 1592-4.

Toutefois, d'autres alliages peuvent être utilisés sous réserve de posséder des caractéristiques minimales au moins égales à celles définies précédemment.

5.4 Matériaux composites
Les matériaux composites doivent satisfaire aux exigences de solidité et de durabilité. Le comportement et la résistance vis-à-vis des sollicitations de dimensionnement (article 6) doivent être connus et stables dans le temps. Des essais de vieillissements accélérés sur des échantillons fabriqués dans les mêmes conditions que les pièces concernées permettront de s'en assurer.
Leur aptitude à résister aux sollicitations mécaniques décrites au paragraphe 6.2 doit être démontrée pour des températures comprises entre – 10 °C et + 60 °C.

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

5.5 Filet de protection

Les filets de sécurité utilisés comme protection intermédiaire doivent répondre aux exigences suivantes :

- Arrêter une personne (de masse 90 kg) se déplaçant en direction du dispositif de protection à une vitesse de 2 m/s (énergie d'essai de 180 J)
- Avoir une durabilité de deux ans après mise en service
- Résister aux intempéries et aux UV
- Avoir une traçabilité (marquage, références fabricant, etc.)
- Disposer d'une notice du fabricant comprenant les points suivants :
  - a) montage, utilisation et démontage (associé à la protection périphérique) ;
  - b) stockage, entretien et contrôle ;
  - c) conditions de retrait des filets du service ;
  - d) signalisation de phénomènes dangereux (par exemple température extrême, influences chimiques) ;
  - e) déclaration de conformité aux présentes exigences ;
- Avoir une ralingue périphérique.

6. Dispositions constructives

6.1 Généralités

La protection périphérique comprend :

- Une lisse haute située au moins à 1 m du plan de travail pour toutes les phases de travail ;
- Une protection intermédiaire constituée d'un filet ;
- Généralement la plinthe constituée par la forme du support (acrotère, costière, etc.) ; dans les autres cas, la protection intermédiaire est complétée par une plinthe de butée de 10 cm à 15 cm
- Un ensemble de potelets et leurs supports permettant de recevoir la lisse haute et la protection intermédiaire en filet de 1 m de hauteur minimum et éventuellement la plinthe.

6.2 Exigences dimensionnelles et fonctionnelles

L'ensemble permet de positionner la lisse haute à un minimum de 1 m dans toutes les phases de travail (support nu, isolation, étanchéité, protection rapportée). La conception de l'ensemble sera prévue pour que celui-ci soit efficace et facile à mettre en oeuvre (montage, utilisation, démontage).

L'entraxe des potelets est au maximum de 1,50 m.

Les jeux fonctionnels de l'ensemble sont tels que le débattement horizontal en tête de potelet n'excède pas 50 mm ± 25 mm par rapport à la position moyenne.

L'ensemble doit arrêter une personne (de masse 90 kg) se déplaçant en direction du dispositif de protection à une vitesse de 2 m/s (énergie solaire de 180 J).

La lisse haute :

- est métallique et tubulaire ;
- a une dimension transversale de 30 mm au minimum
- comprend un dispositif empêchant le déboitement
- est prévue d'exister en deux modèles :
  - modèle A sur deux appuis avec un entraxe maximum de 1,50 m
  - modèle B sur trois appuis avec deux entraxes maximum de 1,50 m
- comprend accessoirement des parties reliées aux potelets pour les angles.

La protection intermédiaire :

- est constituée d'un filet conforme aux exigences du paragraphe 4.5, maille de 100 mm × 100 mm au maximum ;
- diamètre de fil de 3 mm au minimum ;
- comprend une ralingue périphérique de 8 mm au minimum permettant de l'accrocher en parties haute et basse.

La plinthe :

- elle a une hauteur comprise entre 10 cm et 15 cm.

Le potelet :

- permet de positionner et maintenir la lisse haute (système à clavette ou équivalent) ;
- permet d'accrocher la ralingue haute de la protection intermédiaire en partie supérieure ;
- permet d'accrocher la ralingue basse de la protection intermédiaire pour l'exécution des relevés ;
- a des dimensions transversales supérieures ou égales à 28 mm pour la section carrée et supérieures ou égales à 33 mm pour la section circulaire ;
- est adapté au support de potelet retenu. Cette exigence conduit à proscrire le mélange de matériel d'origines différentes.

Les supports de potelets :

- permettent de relier le potelet à la structure du plan de travail ;
- sont fixés à cette structure par pincement, chevillage, fixation mécanique ;
- reçoivent le potelet par emboîtement à jeu maîtrisé ;
- ont une résistance au moins égale à celle du potelet ;
- permettent d'accrocher la ralingue du filet de la protection intermédiaire en partie basse (cette disposition empêche le déboîtement du potelet) ;
- permettent d'accrocher la plinthe si nécessaire ;
- doivent comporter dans le cas des systèmes à pince ;
- un dispositif de préréglage par paliers fixes ;
- un dispositif de serrage final par vis de diamètre minimum de 20 mm filetage en filet rond ;
- une entretoise en matériau adapté (CTBX non bakélisé, élastomère ou équivalent), solidaire des plaques d'appui destinée à améliorer, l'efficacité du serrage et à protéger le support (section polygonale ou circulaire de 110 mm minimum).

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

Protection périphérique temporaire pour travaux d'étanchéité en conforme aux normes EN 13374 et NF 93-355

• La Norme NF 93-355 d'Octobre 2010 a pour objet de spécifier les exigences minimales et méthodes d'essai relatives à la protection périphérique temporaire pour travaux neufs ou de rénovation, d'ouvrages d'étanchéité de toiture.

• Les protections périphériques temporaires sont utilisées dans la construction, leur fonction principale étant d'empêcher la chute de personnes et d'objets à partir de toitures-terrasses et autres zones nécessitant la mise en place d'une protection.
Elles constituent une protection collective pour les travaux d'étanchéité temporaires en hauteur et sont recherchées prioritairement par rapport aux protections individuelles.
Il est essentiel que la structure à laquelle est fixée la protection périphérique temporaire puisse résister aux forces pour lesquelles le système est conçu.

La protection périphérique ainsi définie comprend :

• Une lisse haute située au moins à 1ml du plan de travail pour toutes les phases de travail : les lisses viennent s'emboiter dans les cages et sont liées entre elles par des goupilles.
• Une protection intermédiaire constituée d'un filet composé d'une ralingue de 8mm de fil de 3mm de diamètre minimum et de maille 100mmx100mmm
• Généralement une plinthe constituée par la forme du support (acrotère, costière, etc.) ; dans les autres cas la protection intermédiaire est complétée par une plinthe de butée de 10 cm à 15 cm ;
• Un ensemble de potelets et leurs supports permettant de recevoir la lisse haute et la protection intermédiaire en filet de 1 m de hauteur minimum et éventuellement la plinthe.

Exigences dimensionnelles et fonctionnelles

L'ensemble permet de positionner la lisse haute à un minimum de 1 m dans toutes les phases de travail (support nu, isolation, étanchéité, protection rapportée).
La conception de l'ensemble sera prévue pour que celui-ci soit efficace et facile à mettre en œuvre (montage, utilisation, démontage).
L'entraxe des potelets est au maximum de 1,50 m.
Les jeux fonctionnels de l'ensemble sont tels que le débattement horizontal en tête de potelet n'excède pas 50 mm ∓ 25 mm par rapport à la position moyenne.
L'ensemble doit arrêter une personne (de masse 90 kg) se déplaçant en direction du dispositif de protection à une vitesse de 2 m/s (énergie solaire de 180 J).

La lisse haute :
- est métallique et tubulaire ;
- a une dimension transversale de 30 mm au minimum ;
- comprend un dispositif empêchant le déboitement ;
- est prévue d'exister en deux modèles :
- modèle A sur deux appuis avec un entraxe maximum de 1,50 m ;
- modèle B sur trois appuis avec deux entraxes maximum de 1,50 m ;
- comprend accessoirement des parties reliées aux potelets pour les angles.

La protection intermédiaire :
- est constituée d'un filet conforme aux exigences du paragraphe 4.5, maille de 100 mm ∓ 100 mm au maximum,
- diamètre de fil de 3 mm au minimum,
- comprend une ralingue périphérique de 8 mm au minimum permettant de l'accrocher en parties haute et basse,
- d'une plinthe dont la hauteur comprise entre 10 cm et 15 cm,
- le potelet permet de positionner et maintenir la lisse haute (système à clavette ou équivalent),
- permet d'accrocher la ralingue haute de la protection intermédiaire en partie supérieure,
- permet d'accrocher la ralingue basse de la protection intermédiaire pour l'exécution des relevés,
- a des dimensions transversales supérieures ou égales à 28 mm pour la section carrée et supérieures ou égales à 33 mm pour la section circulaire,
- est adapté au support de potelet retenu. Cette exigence conduit à proscrire le mélange de matériel d'origines différentes.

Les supports de potelets :
- permettent de relier le potelet à la structure du plan de travail
- sont fixés à cette structure par pincement, chevillage, fixation mécanique
- reçoivent le potelet par emboîtement à jeu maîtrisé
- ont une résistance au moins égale à celle du potelet
- permettent d'accrocher la ralingue du filet de la protection intermédiaire en partie basse (cette disposition empêche le déboîtement du potelet)
- permettent d'accrocher la plinthe si nécessaire
- doivent comporter dans le cas des systèmes à pince :
* un dispositif de préréglage par paliers fixes
* un dispositif de serrage final par vis de diamètre minimum de 20 mm filetage en filet rond
* une entretoise en matériau adapté (CTBX non bakélisé, élastomère ou équivalent), solidaire des plaques d'appui destinée à améliorer, l'efficacité du serrage et à protéger le support (section polygonale ou circulaire de 110 mm minimum).

La plinthe :
- disposition inférieure de butée prévue pour empêcher les chutes de matériaux ou de personnes ou les glissades en dehors d'une surface. Elle a une hauteur comprise entre 10 cm et 15 cm.

Filet de protection

Les filets de sécurité utilisés comme protection intermédiaire doivent répondre aux exigences suivantes :
- arrêter une personne (de masse 90 kg) se déplaçant en direction du dispositif de protection à une vitesse de 2 m/s (énergie d'essai de 180 J)
- avoir une durabilité de deux ans après mise en service
- résister aux intempéries et aux UV
- avoir une traçabilité (marquage, références fabricant, etc.)
- disposer d'une notice du fabricant comprenant les points suivants :
a) montage, utilisation et démontage (associé à la protection périphérique)
b) stockage, entretien et contrôle
c) conditions de retrait des filets du service
d) signalisation de phénomènes dangereux (par exemple température extrême, influences chimiques)
e) déclaration de conformité aux présentes exigences
- avoir une ralingue périphérique.

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

Potelets

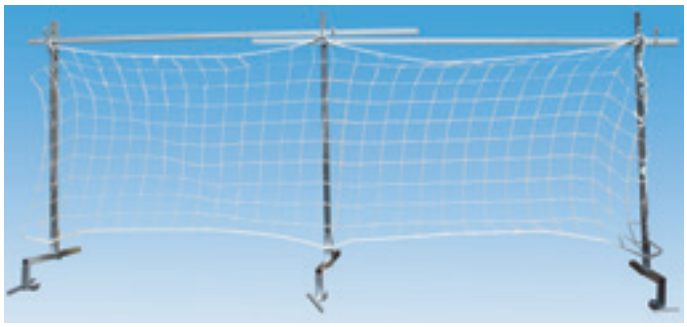

Supports

Ancrages en Z conforme aux normes EN13374 et NF93-355

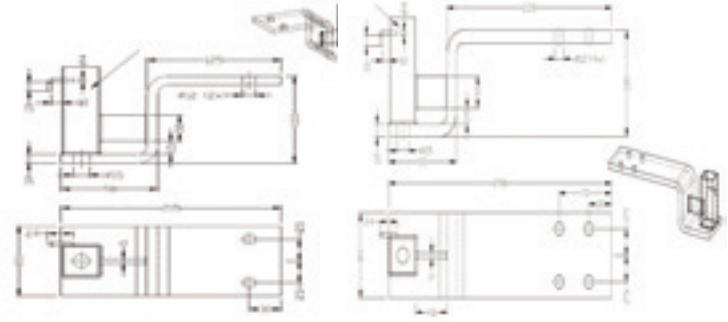

Ancrages en applique conforme aux normes EN13374 et NF93-355

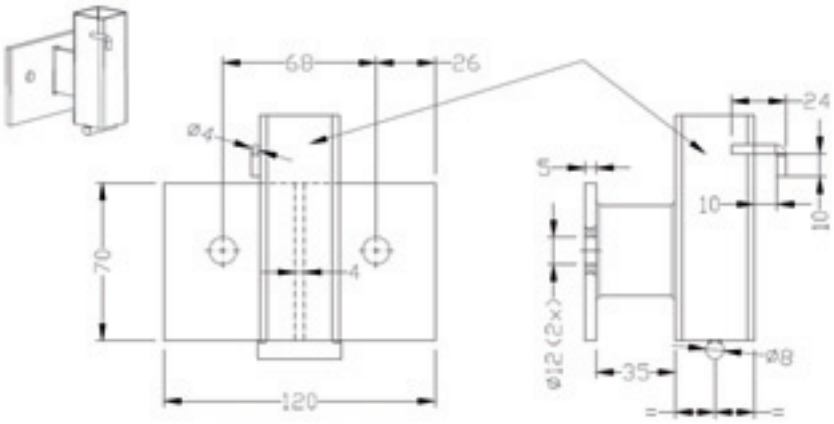

Pour ces ancrages nous préconisons l'utilisation de chevilles types Rawl:
- Sur bord d'acrotère : capsule chimique R-CAS KEMFIX 12/M12
- Sur acrotère : goujons d'ancrage zingué RAWLEX R-SPT 12x100
  goujons d'ancrage inoxydable RAWLEX R-SPT 12x100

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

PORTE PLINTHES

Plinthes en aluminium de 100 x 24 x 2000

Porte plinthes conforme à la norme NF93-355

Fixer le porte plinthes au potelet PT1 carré porte lisse/filet à l'aide de vis autoforeuses comme indiqué sur les schémas ci-après. Insérer les plinthes dans les porte plinthes pour assurer la mise en conformité

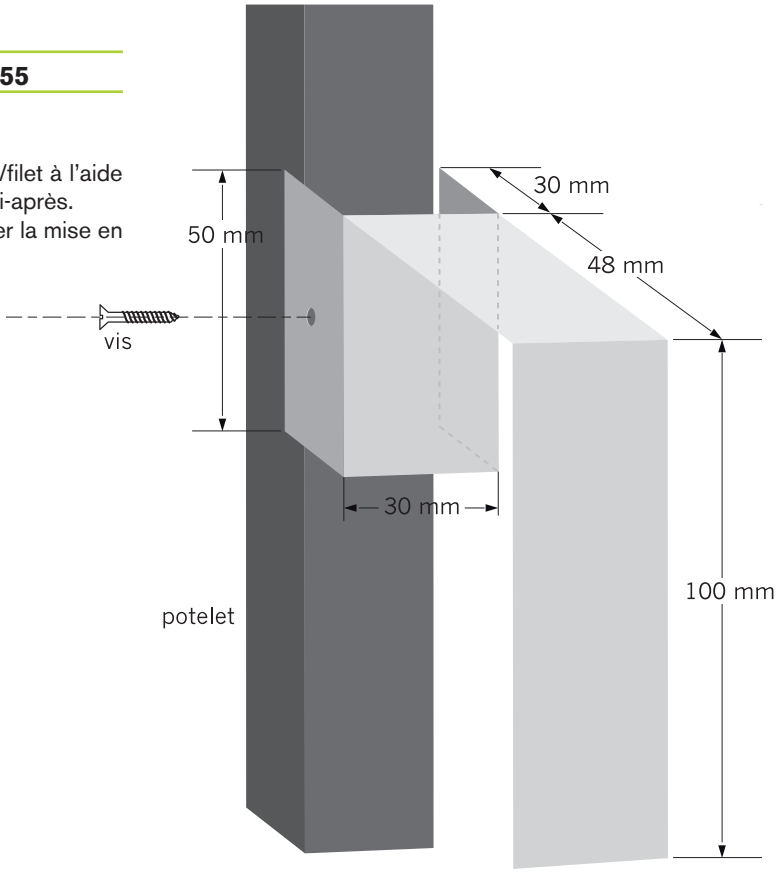

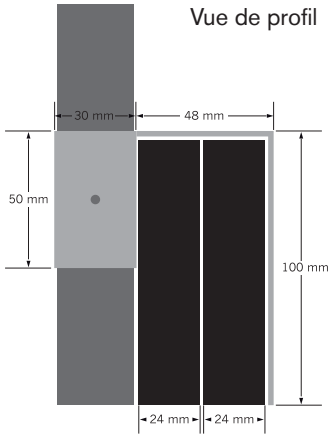

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

ANCRAGE EN APPLIQUE conforme aux normes EN3374 et NF93-355

2 Trous de fixation diamètre 10 et 12

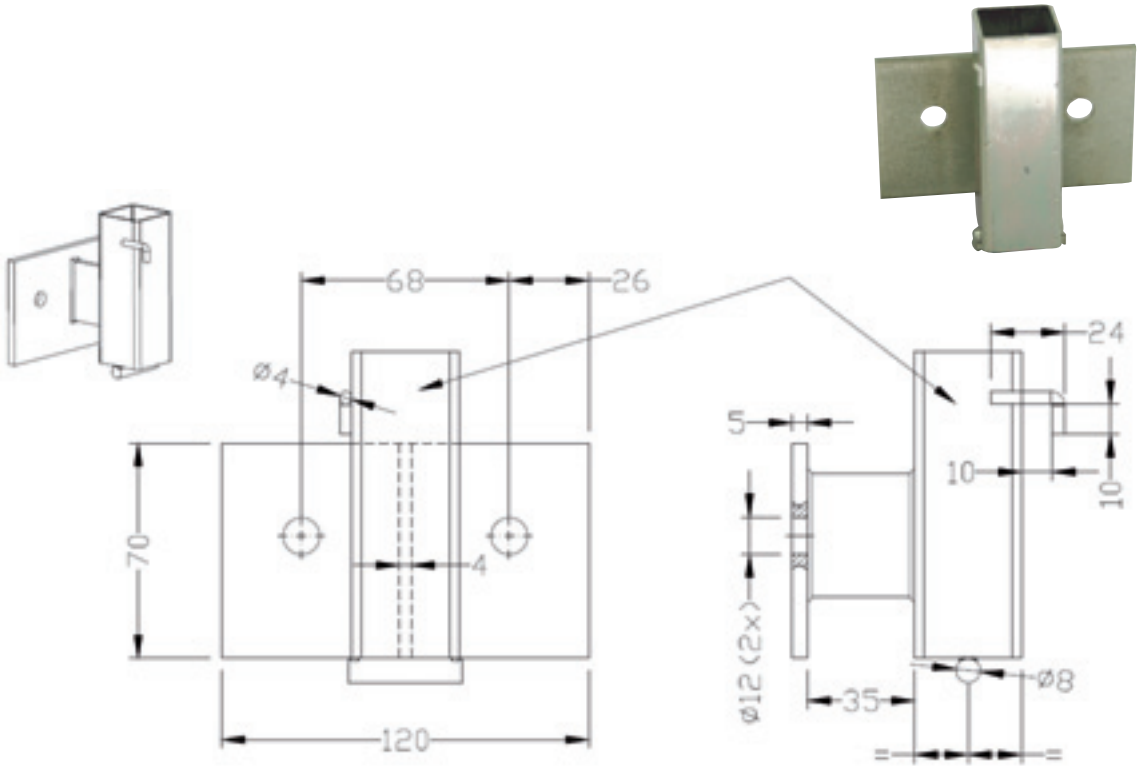

Les ancrages en applique, référence A1 et A2, permettent la pose de garde corps temporaire de sécurité.

Cet ancrage a était testé suivant la norme EN13374 sur les gardes corps temporaires de sécurité. Compte tenue du résultat obtenue et de son incertitude, ce dispositif est conforme à la prescription définie dans le paragraphe de la norme mentionnée ci-avant.

Rapport n°CET 062856/4U5/c du 24 septembre 2010

SÉCURITÉ ET PROTECTION

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

ANCRAGE EN Z LONGUEUR 220mm

conforme aux normes EN13374 et NF93-355

4 Trous de fixation diamètre 12, 10 et 8

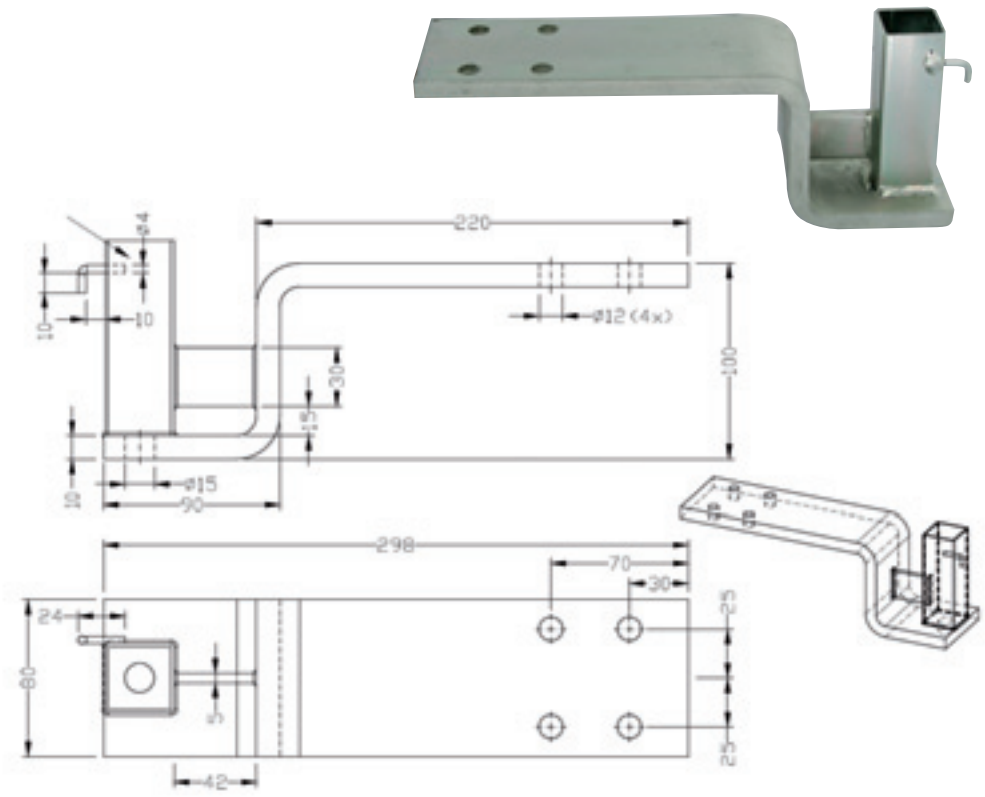

L'ancrage en Z longueur 220mm, référence Z5, permet la pose de garde corps temporaire de sécurité. Cet ancrage a était testé suivant la norme EN13374 sur les gardes corps temporaires de sécurité. Compte tenue du résultat obtenue et de son incertitude, ce dispositif est conforme à la prescription définie dans le paragraphe de la norme mentionnée ci-avant.

Nous préconisons l'utilisation de chevilles types Rawl:

- **Sur bord d'acrotère :** capsule chimique R-CAS KEMFIX 12/M12

- **Sur acrotère :** goujons d'ancrage zingué RAWLEX R-SPT 12x100
  goujons d'ancrage inoxydable RAWLEX R-SPT 12x100

Rapport n° CET063561/4U5/b du 14 Octobre 2010

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

ANCRAGE EN Z LONGUEUR 125mm

conforme aux normes EN13374 et NF93-355

2 Trous de fixation diamètre 12 et 10

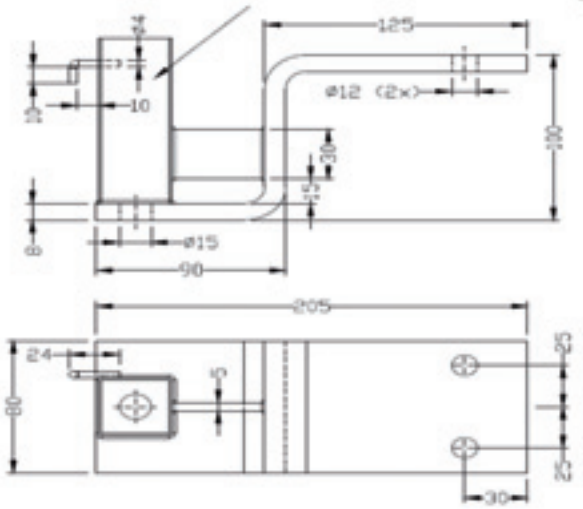

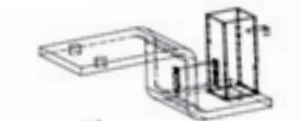

L'ancrage en Z longueur 125mm, référence Z2, permet la pose de garde corps temporaire de sécurité. Cet ancrage a était testé suivant la norme EN13374 sur les gardes corps temporaires de sécurité. Compte tenue du résultat obtenue et de son incertitude, ce dispositif est conforme à la prescription définie dans le paragraphe de la norme mentionnée ci-avant.

Nous préconisons l'utilisation de chevilles types Rawl:

- **Sur bord d'acrotère :** capsule chimique R-CAS KEMFIX 12/M12
- **Sur acrotère :** goujons d'ancrage zingué RAWLEX R-SPT 12x100
  goujons d'ancrage inoxydable RAWLEX R-SPT 12x100

Rapport n° CET064038/4U5/a du 10 Novembre 2010

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

Programme information, sensibilisation, sécurité

Durée de l'intervention : 2h30

Présentation rétroprojecteur (1h30)

- Sur les risques de chutes de hauteur
- La réglementation
- Les équipements
- Le choix du type de mise en sécurité
- La sécurité collective
- La sécurité individuelle
- Les points d'encrage
- Les lignes de vie

Mise en situation (1h00)

- Choix de l'équipement pour la mise en sécurité
- Vérification de l'équipement
- Le port du harnais et ses réglages
- Le choix d'un point d'encrage

Conclusions, questions, débats, ...

Feuillet réservation (A compléter et retourner signé)

Coût de l'information par personne : 65,00 €

Nombre de personnes : .....

Coût total net HT : .....

Bon pour accord

Signature :

Coordonnées client :

.....

.....

.....

.....

tél. .....

Email : .....

.....

SÉCURITÉ ET PROTECTION

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ

Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

Lignes de vie

L'objectif
Vous accompagner dans le choix, l'étude et l'installation de vos lignes de vie.

Notre atout et notre engagement
Vous proposer le meilleur produit dans des marques reconnues et au meilleur prix, dans le respect de vos exigences et de vos contraintes.

Une disponibilité optimale
Notre conseiller technique se déplace sur chantier afin de parfaire au mieux son étude et vous propose de vous accompagner lors de l'installation de votre ligne de vie.

Notre conseiller technique en équipement de sécurité est à votre disposition pour répondre à vos questions. Contactez votre délégué commercial.

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

Potelet d'ancrage dissipateur

Les ANCRAGES DISSIPATEURS sont conçus pour être installés sur les toitures en bac étanché, bac sec, panneaux sandwich et zinc-volige sans découpe préalable du complexe d'étanchéité.
Ils sont équipés d'une plaquette libre en rotation afin d'offrir à l'utilisateur une grande liberté de mouvement. Cette plaquette comporte un dissipateur d'énergie qui permet de limiter les efforts répercutés sur le corps humain et la structure d'accueil en cas de chute.

Plaquette libre en rotation à 360°

Fixation sur bac étanché et membrane PVC

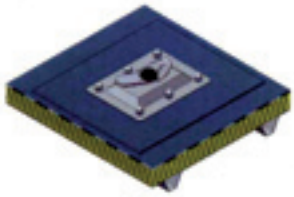

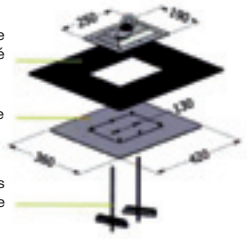

Détails techniques

- Epaisseur mini du bac support d'étanchéité : 0.63mm
- Perçage de 2 trous Ø25mm à travers le complexe d'étanchéité
- Fixation de la contre-plaque par 2 chevilles à bascules
- Reprise d'étanchéité sur la contre-plaque
- Boulonnage du potelet sur la contre-plaque étanchée
- Etanchéité assurée par des rondelles étanches

Fixation sur bac sec

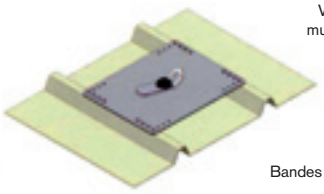

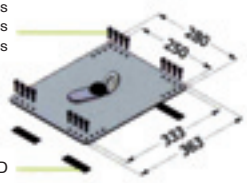

Détails techniques

- Bac sec épaisseur mini : 0.75mm
- Panneau sandwich – Bac épaisseur mini : 0.63mm
- Espacement des ondes du bac 250mm et 333mm
- Fixation par 16 vis autoperceuses munies de rondelles étanches
- Etanchéité assurée par des rondelles étanches et des bandes adhésives EPDM

Fixation sur zinc-volige

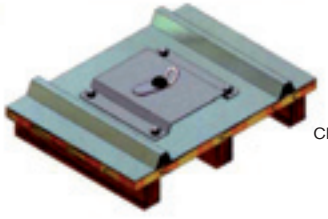

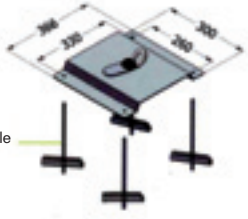

Détails techniques

- Epaisseur mini de la volige: 12mm
- Perçage de 4 trous Ø25 mm
- Fixation par 4 chevilles à bascules
- Etanchéité assurée par 4 rondelles étanches et 4 joints EPDM

Potelet d'ancrage absorbeur

Le potelet d'ancrage absorbeur est un dispositif d'ancrage avec absorbeur d'énergie intégré. En cas de chute, cet absorbeur permet de diminuer considérablement les efforts générés sur le corps humain et sur la structure d'accueil. Sa mise en place est effectuée sans découpe préalable du complexe de couverture.

Fixation sur bac étanché et membrane PVC

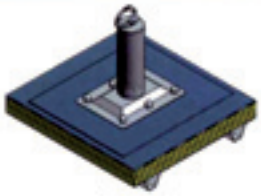

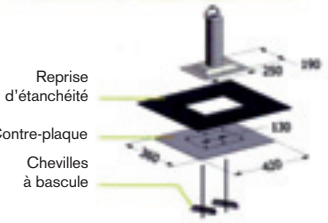

Détails techniques

- Epaisseur mini du bac support d'étanchéité : 0.63mm
- Perçage de 2 trous Ø25mm à travers le complexe d'étanchéité
- Fixation de la contre-plaque par 2 chevilles à bascules
- Reprise d'étanchéité sur la contreplaque - Boulonnage du potelet sur la contre-plaque étanchée
- Etanchéité assurée par des rondelles étanches

Fixation sur bac sec et panneaux sandwich

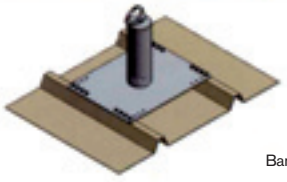

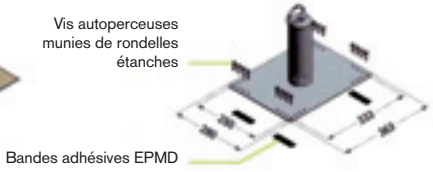

Détails techniques

- Bac sec épaisseur mini : 0.75mm
- Panneau sandwich – Bac épaisseur mini : 0.63mm
- Espacement des ondes du bac 250mm et 333mm
- Fixation par 16 vis autoperceuses munies de rondelles étanches
- Etanchéité assurée par des rondelles étanches et des bandes adhésives EPDM

Fixation sur zinc-volige

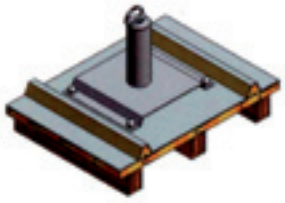

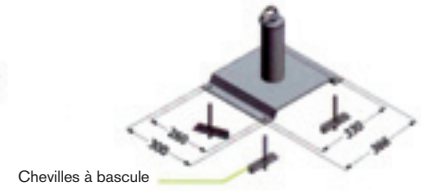

Détails techniques

- Epaisseur mini de la volige: 12mm
- Perçage de 4 trous Ø25 mm
- Fixation par 4 chevilles à bascules
- Etanchéité assurée par 4 rondelles étanches et 4 joints EPDM

Fixation sur couverture aluminium à joints debout

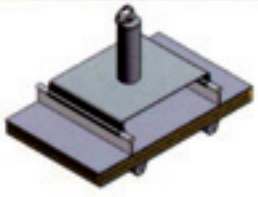

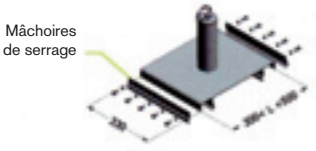

Détails techniques

- Fixation par serrage de 2 mâchoires sur les joints de la toiture
- Mâchoires équipées de mousse adhésive pour épouser les joints de la toiture sans les détériorer

Ligne de vie à sceller

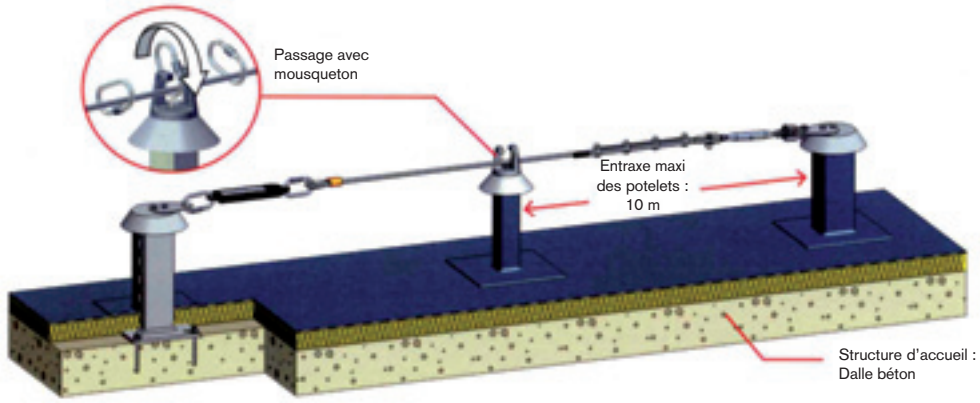

Fixation

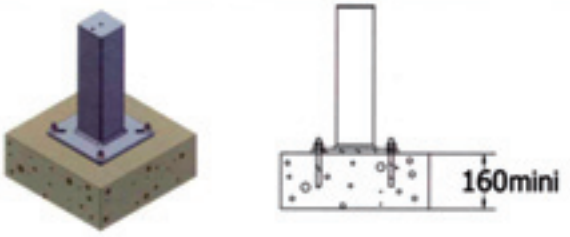

Fixation par 4 scellements chimiques M12

Dimensions

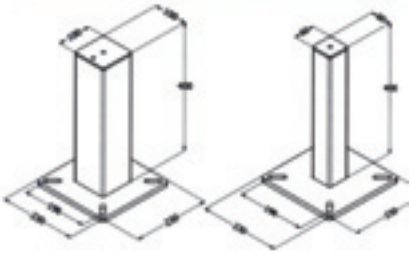

Potelet d'extrémité *Potelet intermédiaire*

Accessoires

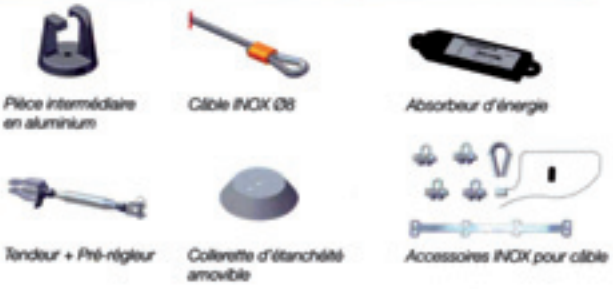

Pièce intermédiaire en aluminium *Câble INOX Ø8* *Absorbeur d'énergie*

Tendeur + Pré-régleur *Collerette d'étanchéité amovible* *Accessoires INOX pour câble*

Option

Passage à distance des intermédiaires avec chariot et pièce intermédiaire adaptée

Chariot INOX

SÉCURITÉ ET PROTECTION

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ

Ligne de vie à brider

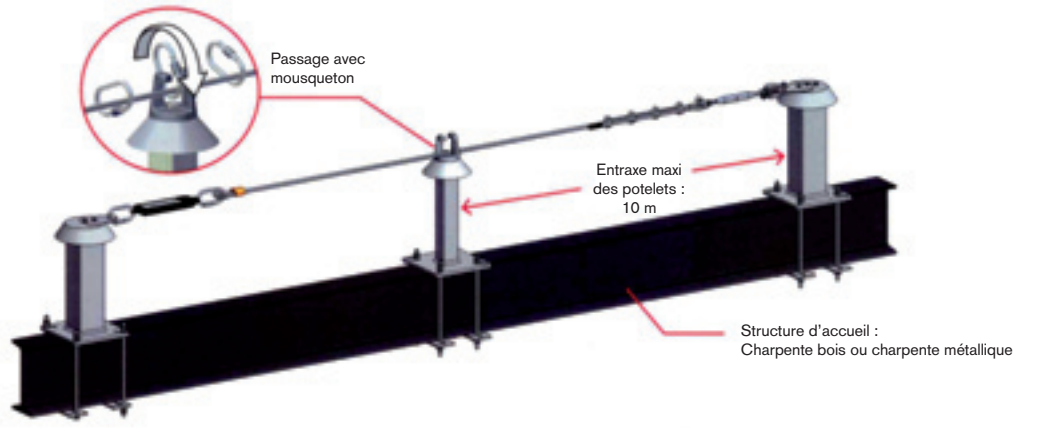

Fixation

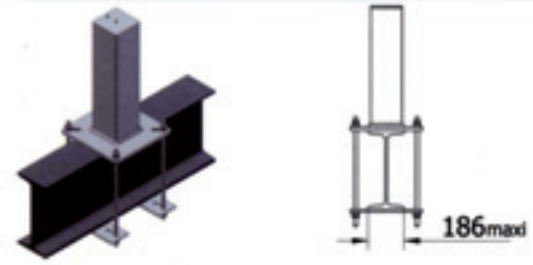

Fixation par deux brides en acier galvanisé et 4 tiges filetées M12

Dimensions

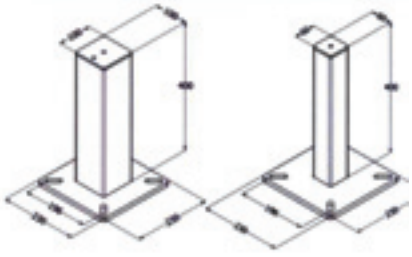

Potelet d'extrémité *Potelet intermédiaire*

Accessoires

Pièce intermédiaire en aluminium

Câble INOX Ø8

Absorbeur d'énergie

Tendeur + Pré-réglage

Collerette d'étanchéité amovible

Accessoires INOX pour câble

Option

Passage à distance des intermédiaires avec chariot et pièce intermédiaire adaptée

Chariot INOX

SÉCURITÉ ET PROTECTION

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ

Ligne de vie à crapauter

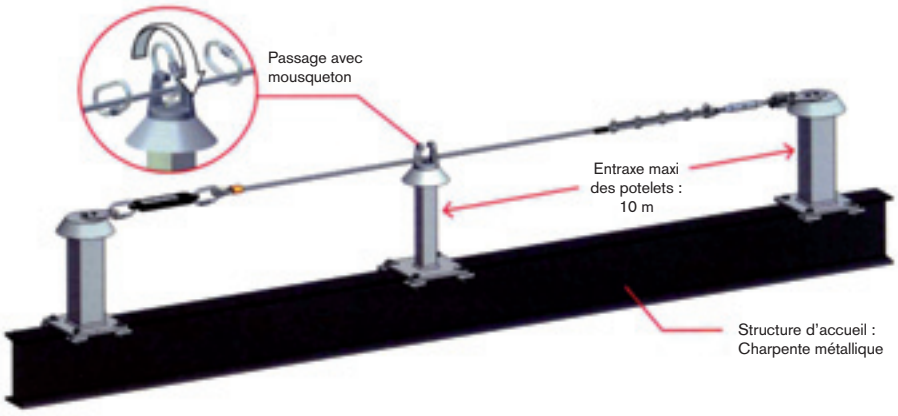

Fixation

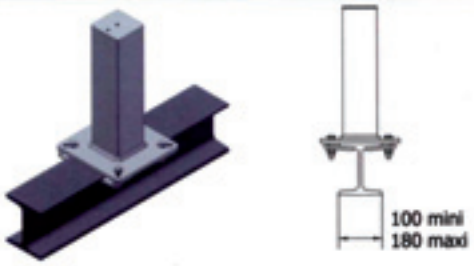

Fixation par 4 crapauds en acier galvanisé et boulonnerie M12

Dimensions

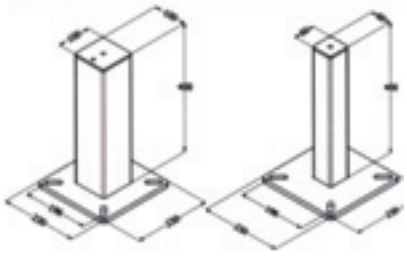

Potelet d'extrémité *Potelet intermédiaire*

Accessoires

Pièce intermédiaire en aluminium

Câble INOX Ø8

Absorbeur d'énergie

Tendeur + Pré-réglage

Collerette d'étanchéité amovible

Accessoires INOX pour câble

Option

Passage à distance des intermédiaires avec chariot et pièce intermédiaire adaptée

Chariot INOX

SÉCURITÉ ET PROTECTION

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ

Ligne de vie pour poutre lamellée collée

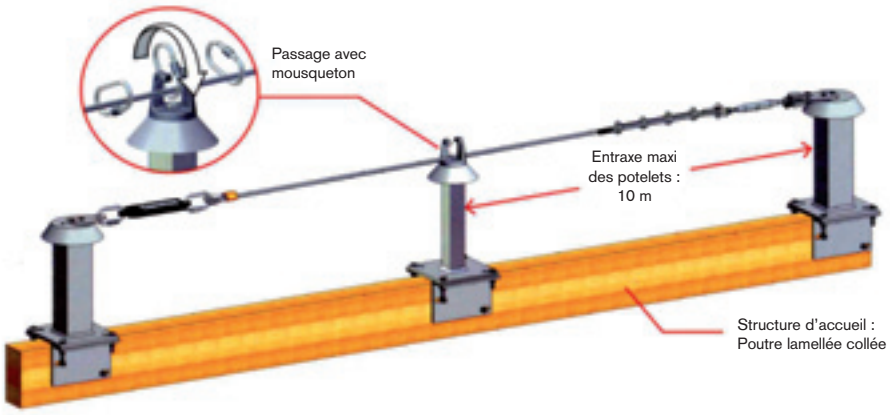

Fixation

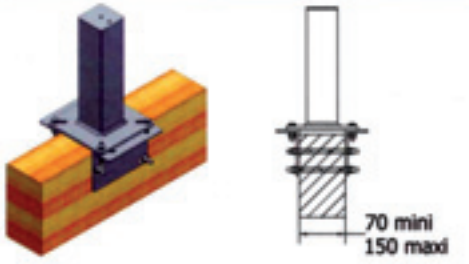

Fixation par deux cornières boulonnées sur la poutre et boulonnerie M12

Dimensions

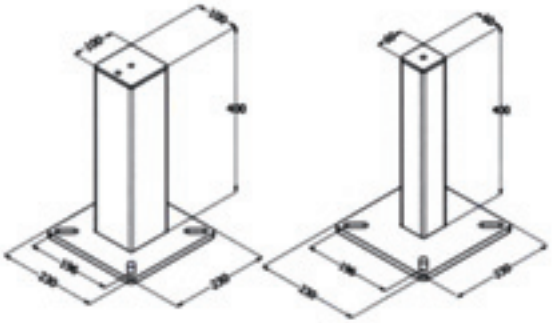

Potelet d'extrémité *Potelet intermédiaire*

Accessoires

Pièce intermédiaire *Câble INOX Ø8* *Absorbeur d'énergie*

Option

Passage à distance des intermédiaires avec chariot et pièce intermédiaire adaptée

SÉCURITÉ ET PROTECTION

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ

Ligne de vie pour bac étanché et membrane PVC

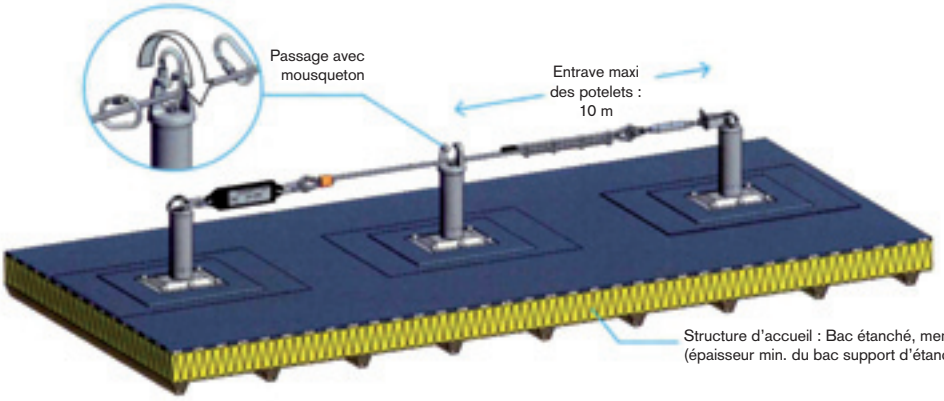
Passage avec mousqueton
Entrave maxi des potelets : 10 m
Structure d'accueil : Bac étanché, membrane PVC (épaisseur min. du bac support d'étanchéité : 0,63 mm

Fixation

- Perçage de 2 trous Ø25mm à travers le complexe d'étanchéités
- Fixation de la contre-plaque par 2 chevilles à bascules
- Reprise d'étanchéité sur la contre-plaque
- Boulonnage du potelet sur la contre-plaque étanchée
- Étanchéité assurée par des rondelles étanches

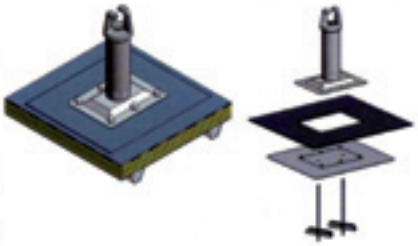

Dimensions

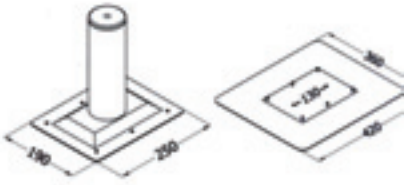

Potelet absorbeur — Contre-plaque

Accessoires

Pièce intermédiaire en aluminium

Câble INOX Ø8

Absorbeur d'énergie

Tendeur + Pré-réglage

Accessoires INOX pour câble

Option

Passage à distance des intermédiaires avec chariot et pièce intermédiaire adaptée

Chariot INOX

SÉCURITÉ ET PROTECTION

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ

Ligne de vie pour bac sec et panneaux sandwich

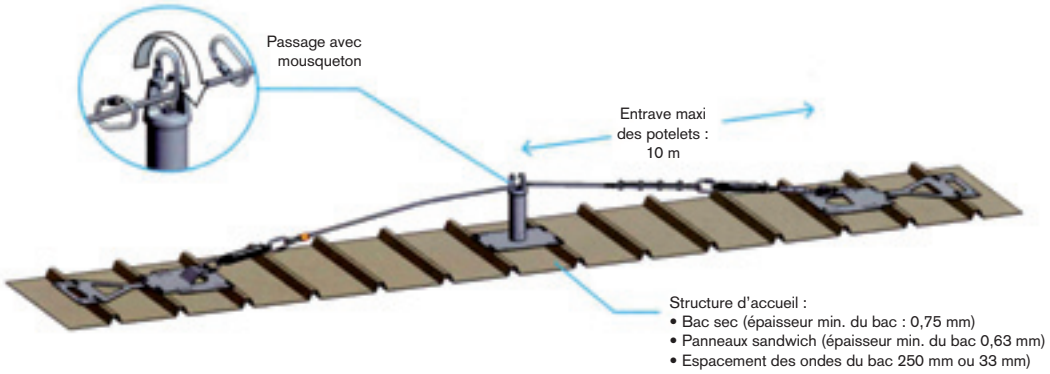
Passage avec mousqueton
Entrave maxi des potelets : 10 m
Structure d'accueil :
• Bac sec (épaisseur min. du bac : 0,75 mm)
• Panneaux sandwich (épaisseur min. du bac 0,63 mm)
• Espacement des ondes du bac 250 mm ou 33 mm)

Fixation

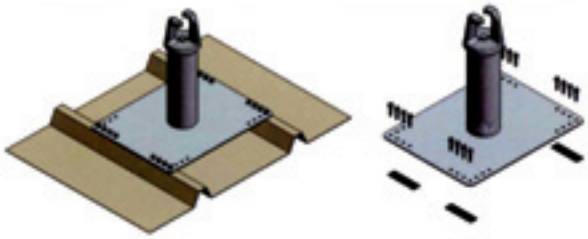

- *Fixation par 16 vis autoperceuses munies de rondelles étanches*
- *Etanchéité assurée par des rondelles étanches et des bandes adhésives EPDM*

Dimensions

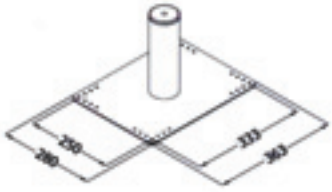

Potelet absorbeur

Accessoires

Pièce intermédiaire en aluminium

Câble INOX Ø8

Absorbeur d'énergie

Tendeur + Pré-réglage

Accessoires INOX pour câble

Option

Passage à distance des intermédiaires avec chariot et pièce intermédiaire adaptée

Chariot INOX

Ligne de vie pour toiture zinc - volige

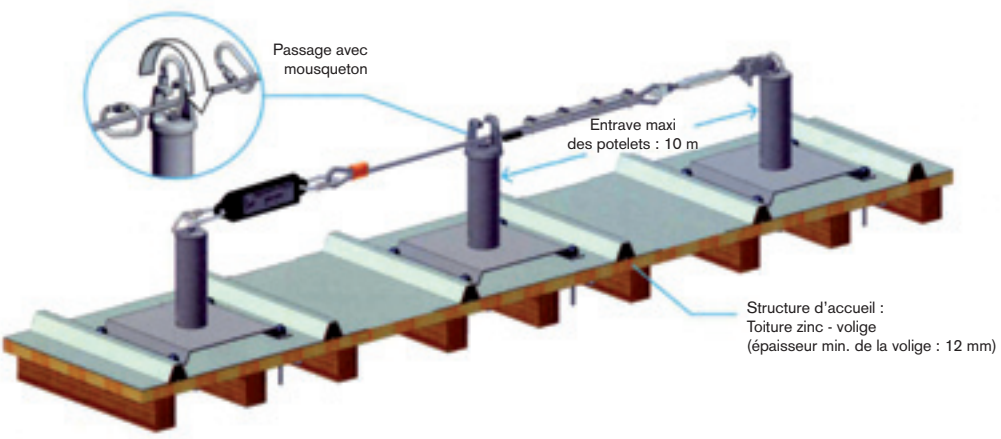

Fixation

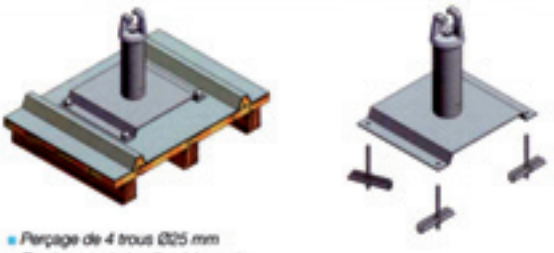

- *Perçage de 4 trous Ø25 mm*
- *Fixation par 4 chevilles à bascules*
- *Etanchéité assurée par 4 rondelles étanches et 4 joints EPDM*

Dimensions

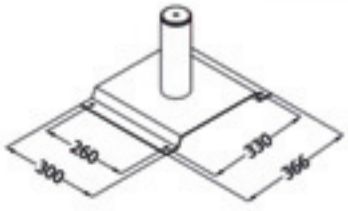

Potelet absorbeur

Accessoires

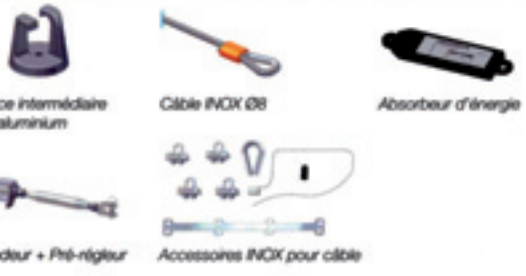

Pièce intermédiaire en aluminium

Câble INOX Ø8

Absorbeur d'énergie

Tendeur + Pré-réglage

Accessoires INOX pour câble

Option

Passage à distance des intermédiaires avec chariot et pièce intermédiaire adaptée

Chariot INOX

Ligne de vie pour couverture aluminium à joints debout

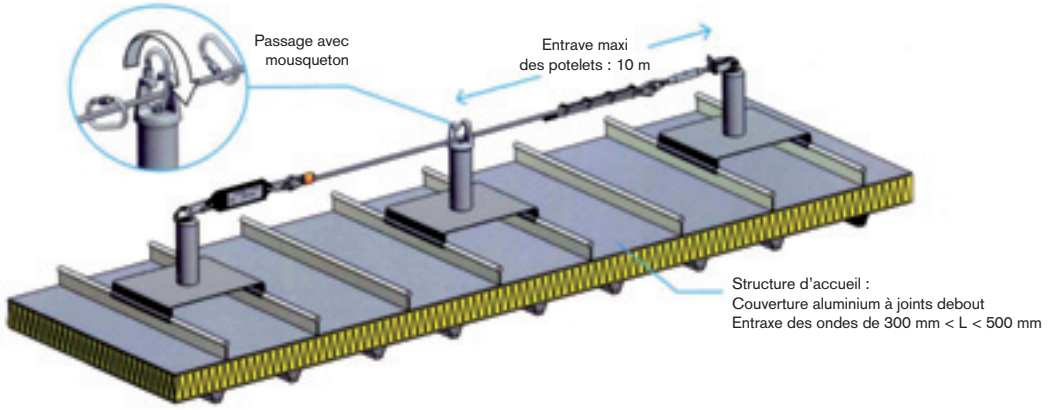
Passage avec mousqueton
Entrave maxi des potelets : 10 m
Structure d'accueil :
Couverture aluminium à joints debout
Entraxe des ondes de 300 mm < L < 500 mm

Fixation

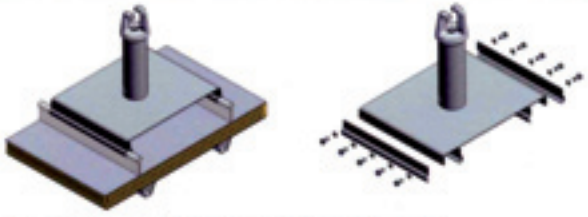

- Fixation par serrage de 2 mâchoires sur les joints de la toiture
- Mâchoires équipées de mousse adhésive pour épouser les joints de la toiture sans les détériorer

Dimensions

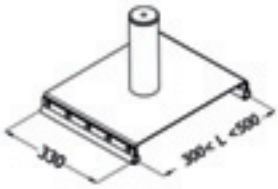

Potelet absorbeur

Accessoires

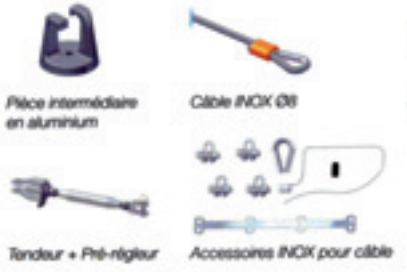

Pièce intermédiaire en aluminium

Câble INOX Ø8

Absorbeur d'énergie

Tendeur + Pré-réglleur

Accessoires INOX pour câble

Option

Passage à distance des intermédiaires avec chariot et pièce intermédiaire adaptée

Chariot INOX

SÉCURITÉ ET PROTECTION

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ

Lignes de vie - Ancrages mono et double scellements

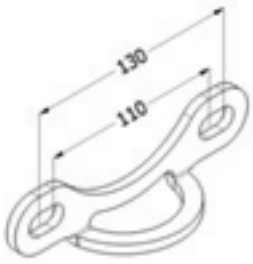

Platine d'ancrage inox

Platine d'ancrage alu

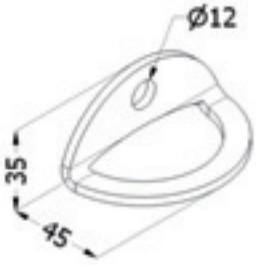

Plaquette d'ancrage

Notre conseiller technique en équipement de sécurité est à votre disposition pour répondre à vos questions. Contactez votre délégué commercial.

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ

Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

Fiche de renseignements chiffrage d'une ligne de vie

	Terrasse béton	Bac acier (sec)	Pan. Sandwich	Bac étanche	Autres
Type de toit					
Pente					
Tirant d'air					
Hauteur de l'isolation					
Nature de la structure					
Dimension de la structure					
Épaisseur du bac					
Longueur de la ligne de vie					

Gardes-corps

Nous vous proposons toute une gamme de garde-corps :

• **Autoportants :** droit ou incliné, en acier galvanisé avec lisses aluminium ou tout aluminium.

Ce type de garde-corps est mis en place quand aucune fixation ou aucune intervention n'est envisagé sur l'étanchéité. Le dispositif est simplement posé sur la terrasse sans toucher au complexe d'étanchéité. Sa simplicité et sa rapidité de mise en œuvre vous permettront tout type d'installation.

• **Fixes :** droits ou inclinés, en acier galvanisé avec lisses aluminium ou tout aluminium.

Ce type de garde-corps peut être posé en applique, sous couvertine, sur dessus d'acrotère, sur potelets ou sur bac acier.
Il permet la protection des terrasses dans le cadre d'intervention d'entretien par exemple.

Proposé brut ou thermolaqué.

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ

Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

SECURILISSE® autoportant

Garde corps lesté.

Le SECURILISSE® alu auto-portant permet l'installation d'un garde-corps sans avoir à percer l'étanchéité du bâtiment car Les montants sont lestés par un plot béton.

Ce garde-corps a pour objectif d'apporter la solution la plus économique, et la plus pratique en terme de manipulation et d'installation.

Conforme à la norme ISO EN 14122-3

Conforme à la norme NF E 85-015

Garde-corps en aluminium

SECURILISSE® est une gamme de garde-corps assurant une protection collective conforme aux normes en vigueur.

Les éléments du SECURILISSE® alu sont léger et robuste. Ce garde corps est simple à installer, sans soudure sur site, il est livrés en longueurs de 6 ou 3 mètres pour faciliter sa manutention.

Il est composé d'une main courante horizontale et d'une sous lisse éventuelle soutenues par des montants verticaux fixés dans la structure du bâtiment.

L'assemblage se fait à l'aide de pièces de fonderie en aluminiums fixées par des vis cuvettes.

Différentes versions sont disponibles en fonction de la configuration de la zone à sécuriser :

- ESPACE DE STOCKAGE REDUIT
- PRIX COMPETITIFS

- Montage simple et rapide à l'aide de vis pointeau.
- Esthétique et pratique, il s'installe sans percer l'étanchéité du bâtiment et sans soudure.
- Conforme aux normes européennes en vigueurs, il peut être utilisé en protection définitive ou temporaire.

ISO 9001

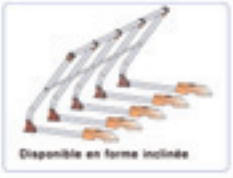

Pose rapide

10 GARANTIE 10 ANS

Sans entretien

48H Départ Usine

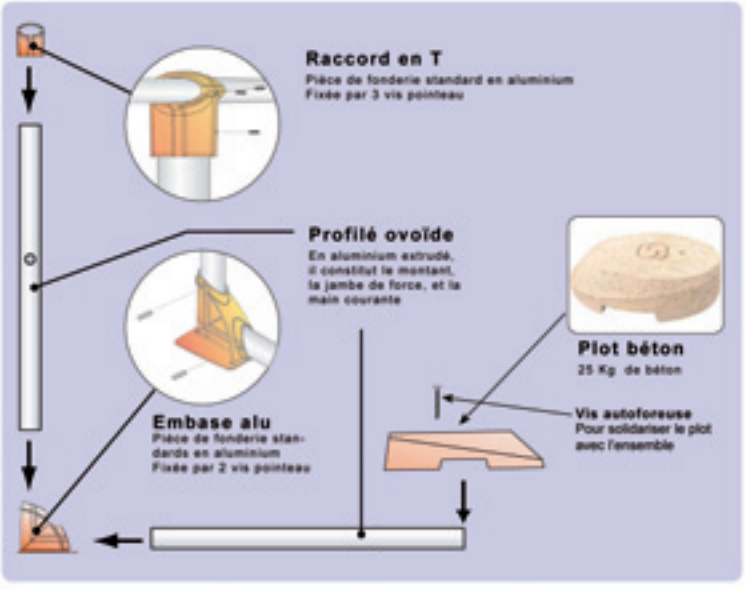
Raccord en T
Pièce de fonderie standard en aluminium
Fixée par 3 vis pointeau
Profilé ovoïde
En aluminium extrudé, il constitut le montant, la jambe de force, et la main courante
Plot béton
25 Kg de béton
Vis autoforeuse
Pour solidariser le plot avec l'ensemble
Embase alu
Pièce de fonderie standards en aluminium
Fixée par 2 vis pointeau

SÉCURITÉ ET PROTECTION

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ

Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

SECURILISSE® alu GCD

Garde corps en fixation à plat et montants droits

La fixation «à plat» signifie que le SECURILISSE® est chevillé sur un plan horizontal (dalle ou acrotère) par 2 chevilles M12.

Existe avec des montants inclinés (voir GCI).

Conforme à la norme ISO EN 14122-3

Conforme à la norme NF E 85-015

Garde-corps en aluminium

SECURILISSE® est une gamme de garde-corps assurant une protection collective conforme aux normes en vigueur.

Les éléments du SECURILISSE® alu sont léger et robuste. Ce garde corps est simple a installer, sans soudure sur site, il est livrés en longueurs de 6 ou 3 mètres pour faciliter sa manutention.

Il est composé d'une main courante horizontale et d'une sous lisse éventuelle soutenues par des montants verticaux fixés dans la structure du bâtiment.

L'assemblage se fait a l'aide de pièces de fonderie en aluminiums fixées par des vis cuvettes

Différentes versions sont disponibles en fonction de la configuration de la zone à sécuriser :

ESPACE DE STOCKAGE REDUIT

PRIX COMPETITIFS

- Montage simple et rapide à l'aide de vis pointeau
- Esthétique et pratique, il s'installe sans soudure.
- Conforme aux normes en vigueurs

ISO 9001

GCD1
Une main courante

GCD2
main courante avec un sous-lisse

GCD3
Main courante avec sous-lisse et plinthe

Pose rapide

10 GARANTIE 10 ANS

Sans entretien

Exemple GCD2 vue du sol

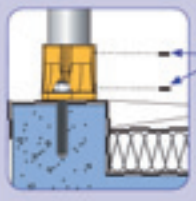

Embase de montant à plat
Ref. : GCA11
Aluminium moulé
entraxe: 100 mm

Raccord en T
Pièce de fonderie standard en aluminium
Fixée par 3 vis cuvette pré-montées

SÉCURITÉ ET PROTECTION

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ

Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

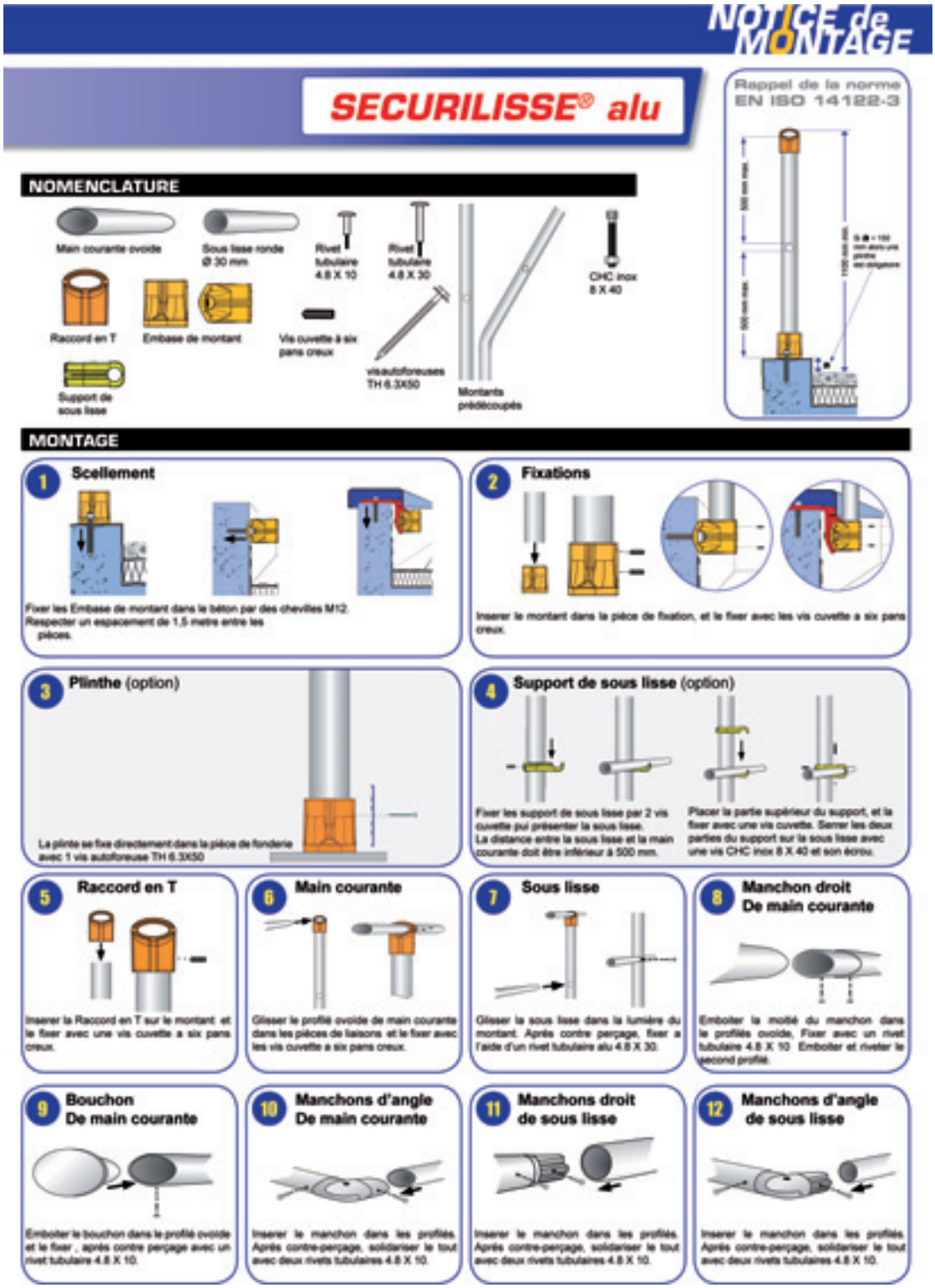
NOTICE de MONTAGE
SECURILISSE® alu
Rappel de la norme EN ISO 14122-3
NOMENCLATURE
Main courante ovoïde
Sous lisse ronde Ø 30 mm
Rivet tubulaire 4.8 X 10
Rivet tubulaire 4.8 X 30
CHC inox 8 X 40
Raccord en T
Embase de montant
Vis cuvette à six pans creux
Support de sous lisse
vis autoforeuses TH 6.3X50
Montants prédécoupés
MONTAGE
1 Scellement
Fixer les Embase de montant dans le béton par des chevilles M12. Respecter un espacement de 1.5 metre entre les pièces.
2 Fixations
Inserer le montant dans la pièce de fixation, et le fixer avec les vis cuvette a six pans creux.
3 Plinthe (option)
La plinte se fixe directement dans la pièce de fonderie avec 1 vis autoforeuse TH 6.3X50
4 Support de sous lisse (option)
Fixer les support de sous lisse par 2 vis cuvette pui présenter la sous lisse. La distance entre la sous lisse et la main courante doit être inférieur à 500 mm.
Placer la partie supérieur du support, et la fixer avec une vis cuvette. Serrer les deux parties du support sur la sous lisse avec une vis CHC inox 8 X 40 et son écrou.
5 Raccord en T
Inserer la Raccord en T sur le montant et le fixer avec une vis cuvette a six pans creux.
6 Main courante
Glisser le profilé ovoïde de main courante dans les pièces de liaisons et le fixer avec les vis cuvette a six pans creux.
7 Sous lisse
Glisser la sous lisse dans la lumière du montant. Après contre perçage, fixer a l'aide d'un rivet tubulaire alu 4.8 X 30.
8 Manchon droit De main courante
Emboiter la moitié du manchon dans le profilés ovoïde. Fixer avec un rivet tubulaire 4.8 X 10 Emboiter et riveter le second profilé.
9 Bouchon De main courante
Emboiter le bouchon dans le profilé ovoïde et le fixer , après contre perçage avec un rivet tubulaire 4.8 X 10.
10 Manchons d'angle De main courante
Inserer le manchon dans les profilés. Après contre-perçage, solidariser le tout avec deux rivets tubulaires 4.8 X 10.
11 Manchons droit de sous lisse
Inserer le manchon dans les profilés. Après contre-perçage, solidariser le tout avec deux rivets tubulaires 4.8 X 10.
12 Manchons d'angle de sous lisse
Inserer le manchon dans les profilés. Après contre-perçage, solidariser le tout avec deux rivets tubulaires 4.8 X 10.

SÉCURITÉ ET PROTECTION

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

Fiche de renseignements chiffrage d'un garde-corps

	À fixer sur accroter	À fixer sur couvertine	À fixer sur applique	À fixer sur potelets	À fixer sur bac acier (0,75)	À fixer sur Panneaux sand.	Auto portant
Galva							
Aluminium							
Droit							
Incliné							
Cintré							
Rabattable							

Sécurité et protection
Garde-corps Safety Plast

Un garde-corps rigide, léger et polyvalent qui s'adapte à tous les cas de figure.
Quelque soit le support et les configurations du site à protéger, le système permet une réglabilité parfaite et une facilité de manutention et de mise en œuvre.
La diversité des pièces d'ancrage (extérieur acrotère, sur acrotère, intérieur acrotère, en façade ou en dalle pleine), permet de sécuriser contre les chutes de hauteur les chantiers les plus complexes et les différents cas de figure que l'on peut rencontrer (trémies, cages d'escalier, ouvertures, …).

Code article	Libellé
I05001	Garde-corps Safety Plast
I05002	Garde-corps Safety Plast en container de 50 m
I05003	Fourreau double emboitement Safety Plast
I05004	Fourreau simple emboitement Safety Plast
I05005	Potelets Safety Plast
I05006	Support en z Safety Plast

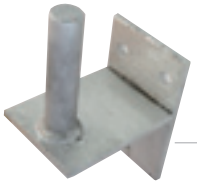

	I05007	Support en nez de dalle béton Safety Plast

	I05008	Support sur dalle béton

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

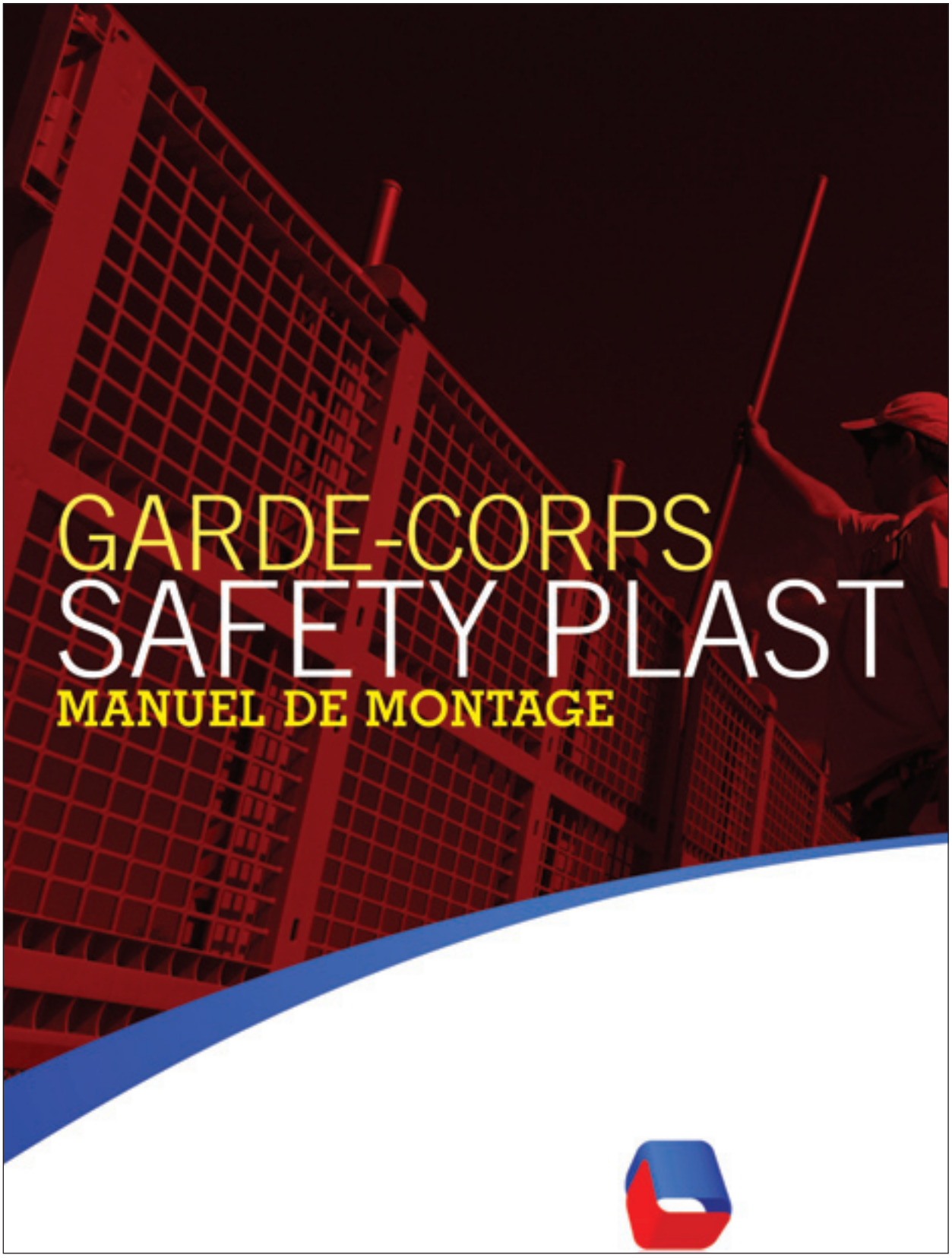

SÉCURITÉ ET PROTECTION

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ

Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

GARDE-CORPS SAFETY PLAST ATTENTION !

Il est absolument interdit de commencer la mise en œuvre du système sans avoir lu et compris préalablement le présent manuel. Le manuel est une partie intégrante de l'équipement. Il est donc indispensable de le garder intégralement dans un endroit sûr pendant toute la durée de vie de l'équipement. Les opérateurs seront renseignés sur la localisation de ce manuel.

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

GARDE-CORPS SAFETY PLAST SOMMAIRE

01 Importance du manuel ____ 06
02 Informations générales ____ 07
03 Description du système ____ 08
04 Normes de référence ____ 10
05 Identification du système ____ 10
06 Stockage et transport ____ 11 à 12
07 Environnement et recyclage ____ 13
08 Manutention ____ 14 à 17
09 Utilisation du système ____ 18 à 19
10 Charges transférées du montant au système d'ancrage ____ 20
11 Conditions normales d'utilisation ____ 20
12a Montage et démontage du système ____ 21 à 28
12b Dimensions et poids du matériel ____ 29

COMPTOIR DE L'ETANCHEITE
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

SÉCURITÉ ET PROTECTION

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

01 Importance du Manuel

Le présent manuel a été réalisé conformément aux dispositions prévues par la norme EN ISO 13374-2004, garde corps périphérique temporaire avec le but de fournir à l'utilisateur une connaissance appropriée de l'équipement et les informations pour :

- ✔ la sensibilisation correcte des opérateurs aux problématiques de la sécurité.
- ✔ l'usage prévu pour l'équipement.
- ✔ la manutention, l'installation, l'usage et la manutention en conditions de sécurité.
- ✔ la démolition et son traitement dans le respect des normes règlementaires concernant la santé des ouvriers et la préservation de l'environnement.

Nous recommandons donc de lire avec attention, ce manuel avant l'usage de cet équipement, en prêtant une attention particulière aux messages surlignés. Le respect des normes et des recommandations reportées dans ce manuel permet un usage et/ou des interventions appropriées à chaque configuration décrite dans ce manuel. En cas de cession à autrui, il est important de signaler au fabricant l'adresse du nouveau propriétaire.

Le présent manuel au-delà d'être disponible sur le site www.safetyplast.eu est envoyé au client avec chaque Document de Transport émis et relatif à la livraison des Systèmes de protection périphérique.

02 Informations Générales

Le fabricant garantit le Système contre les défauts de fabrication et/ou vices liés à un matériel défaillant durant la période légale d'utilisation. **Le fabricant ne répond pas d'éventuels dommages directs ou indirects (personnes ou choses) résultant d'une défaillance de l'usage inapproprié de l'équipement ou du non-respect des notices d'installation et surtout, à des actions non décrites dans ce manuel.**

La garantie cesse si le système ou un des composants :

- ✔ a été saboté ou modifié.
- ✔ a été utilisé incorrectement.
- ✔ a été utilisé sans respecter les limites indiquées dans le présent manuel et/ou a été soumis à des sollicitations mécaniques excessives.
- ✔ n'a pas été soumis aux manutentions nécessaires ou celles-ci ont étés exécutées seulement partiellement et/ou incorrectement.
- ✔ a subi des dommages pendant le transport.
- ✔ a subi l'adjontion de pièces de rechanges non originales.

A la réception de ce matériel, le destinataire doit vérifier que celui-ci ne présente pas de défauts, et/ou de dommages résultants du transport.

SÉCURITÉ ET PROTECTION

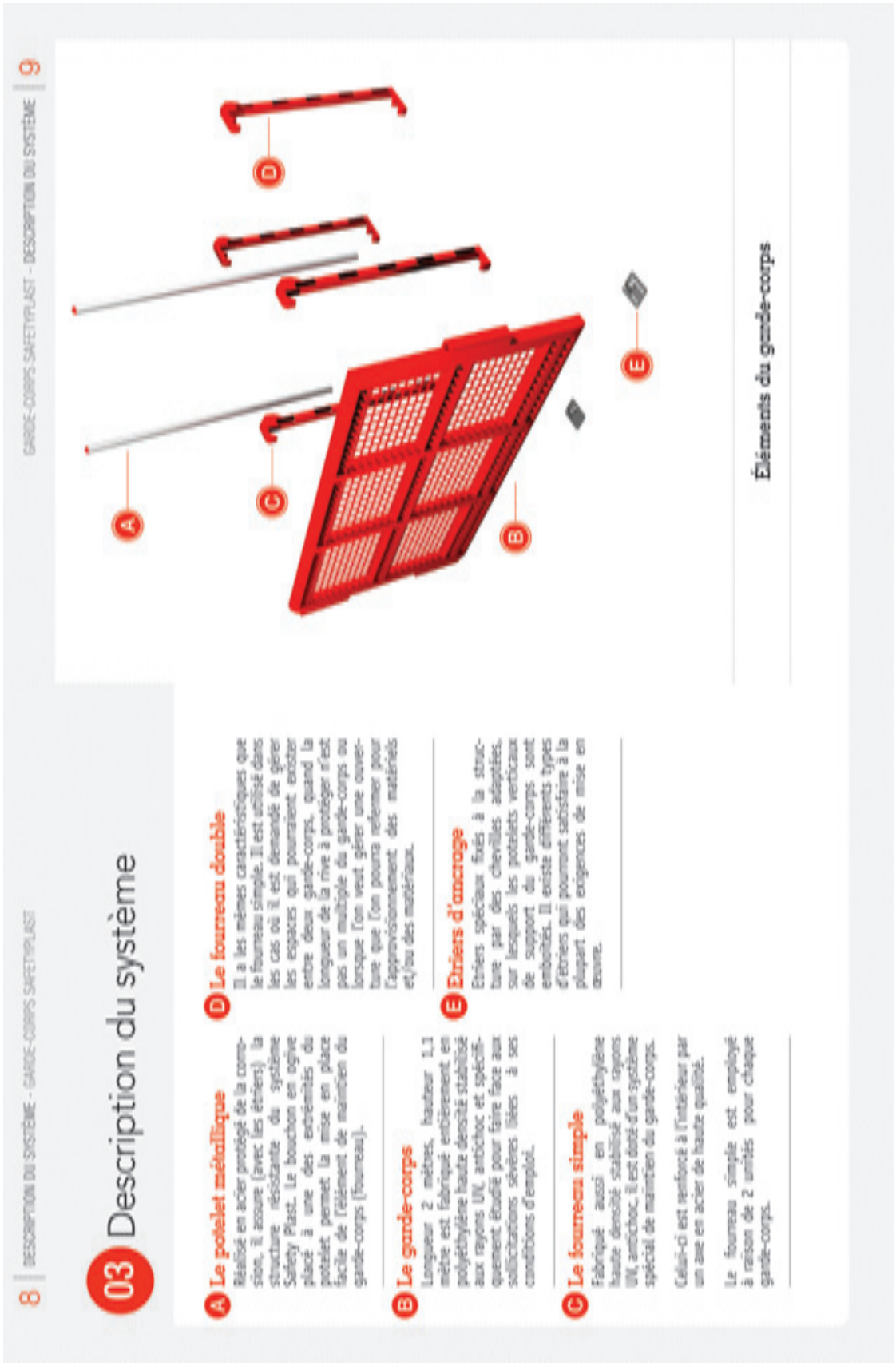

8 DESCRIPTION DU SYSTÈME - GARDE-CORPS SAFETYPLAST

03 Description du système

A Le potelet métallique
Réalisé en acier protégé de la corrosion, il assure (avec les étriers) la structure résistante du système Safety Plast. Le bouchon en ogive placé à une des extrémités du potelet permet la mise en place facile de l'élément de maintien du garde-corps (fourreau).

B Le garde-corps
Longueur 2 mètres, hauteur 1,1 mètre est fabriqué entièrement en polyéthylène haute densité stabilisé aux rayons UV, antichoc et spécifiquement étudié pour faire face aux sollicitations sévères liées à ses conditions d'emploi.

C Le fourreau simple
Fabriqué aussi en polyéthylène haute densité stabilisé aux rayons UV, antichoc, il est doté d'un système spécial de maintien du garde-corps.

Celui-ci est renforcé à l'intérieur par un axe en acier de haute qualité.

Le fourreau simple est employé à raison de 2 unités pour chaque garde-corps.

D Le fourreau double
Il a les mêmes caractéristiques que le fourreau simple. Il est utilisé dans les cas où il est demandé de gérer les espaces qui pourraient exister entre deux garde-corps, quand la longueur de la rive à protéger n'est pas un multiple du garde-corps ou lorsque l'on veut gérer une ouverture que l'on pourra refermer pour l'approvisionnement des matériels et/ou des matériaux.

E Divers d'ancrage
Etriers spéciaux fixés à la structure par des chevilles adaptées, sur lesquels les potelets verticaux de support du garde-corps sont emboîtés. Il existe différents types d'étriers qui peuvent satisfaire à la plupart des exigences de mise en œuvre.

Éléments du garde-corps

9 GARDE-CORPS SAFETYPLAST - DESCRIPTION DU SYSTÈME

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

SÉCURITÉ ET PROTECTION

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

04 Normes de référence

La norme européenne **EN ISO 13374-2004** Garde-corps périphérique temporaire (temporary edge protection system) définit les conditions et les méthodes de test pour les garde-corps temporaires destinés à l'usage pendant la construction ou la rénovation des bâtiments ou d'autres structures.

DPR 547/55 - DPR 164/56 - DLGS 81/2008

05 Identification du SYSTÈME

Sur les renforts verticaux centraux et latéraux sont estampillés les **marquages** d'identification du système :

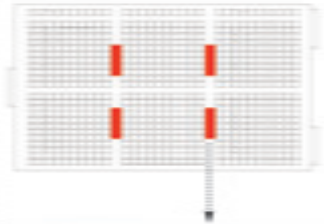

- norme de référence
- classe produit
- année et mois de production
- identification du fabricant
- indication du sens de pose (this side up)

Ce marquage garantit la sécurité du système à l'utilisateur.

06 Stockage et transport

Tout le personnel qui doit intervenir avec ce système doit respecter rigoureusement les recommandations décrites ci-après.

- Les opérations de conditionnement, manutention, transport et déballage ne doivent être effectuées que par du personnel qualifié, connaissant parfaitement l'équipement, faisant référence aux normes courantes pour la prévention des accidents.
- Les moyens de manutention, soulèvement et transport, doivent être intégralement appropriés pour exécuter en toute sécurité les opérations demandées. Il faut considérer les dimensions, le poids, les parties saillantes, les parties délicates et le centre de gravité de l'équipement.
- Eviter tout usage et manoeuvre inappropriés. Proscrire toute manœuvre de cet équipement par des personnes non formées et non responsables.
- Utiliser toujours des gants de travail , chaussures et EPI pour la prévention des accidents.
- Interdiction de positionner les mains ou autres parties du corps sous les composants soulevés.
- Interdiction de porter des bagues, montres, bracelets et/ou vêtements amples de nature à s'accrocher pendant les opérations de montage et démontage de l'équipement.

SÉCURITÉ ET PROTECTION

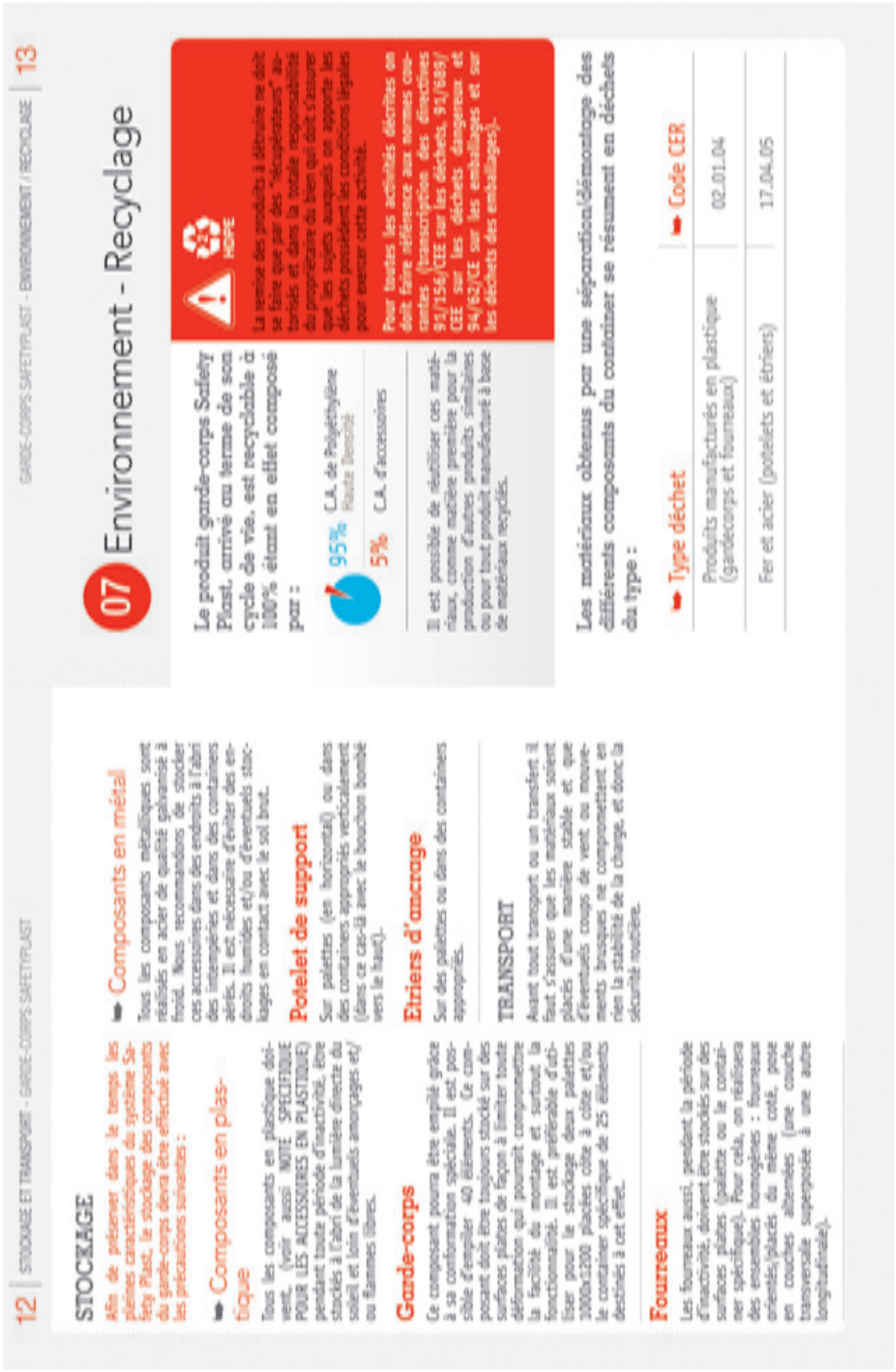

12 | STOCKAGE ET TRANSPORT - GARDE-CORPS SAFETYPLAST

STOCKAGE

Afin de préserver dans le temps les pleines caractéristiques du système Safety Plast, le stockage des composants du garde-corps devra être effectué avec les précautions suivantes :

Composants en plastique

Tous les composants en plastique doivent, (voir aussi NOTE SPECIFIQUE POUR LES ACCESSOIRES EN PLASTIQUE) pendant toute période d'inactivité, être stockés à l'abri de la lumière directe du soleil et loin d'éventuels amorçages et/ou flammes libres.

Garde-corps

Ce composant pourra être empilé grâce à sa conformation spéciale. Il est possible d'empiler 40 éléments. Ce composant doit être toujours stocké sur des surfaces planes de façon à limiter toute déformation qui pourrait compromettre la facilité du montage et surtout la fonctionnalité. Il est préférable d'utiliser pour le stockage deux palettes 1000x1200 placées côte à côte et/ou le container spécifique de 25 éléments destinés à cet effet.

Fourreaux

Les fourreaux aussi, pendant la période d'inactivité, doivent être stockés sur des surfaces planes (palette ou le container spécifique). Pour cela, on réalisera des ensembles homogènes : fourreaux orientés/placés du même côté, posé en couches alternées (une couche transversale superposée à une autre longitudinale).

Composants en métal

Tous les composants métalliques sont réalisés en acier de qualité galvanisé à froid. Nous recommandons de stocker ces accessoires dans des endroits à l'abri des intempéries et dans des containers aérés. Il est nécessaire d'éviter des endroits humides et/ou d'éventuels stockages en contact avec le sol brut.

Potelet de support

Sur palettes (en horizontal) ou dans des containers appropriés verticalement (dans ce cas-là avec le bouchon bombé vers le haut).

Etriers d'ancrage

Sur des palettes ou dans des containers appropriés.

TRANSPORT

Avant tout transport ou un transfert il faut s'assurer que les matériaux soient placés d'une manière stable et que d'éventuels coups de vent ou mouvements brusques ne compromettent en rien la stabilité de la charge, et donc la sécurité routière.

13 | GARDE-CORPS SAFETYPLAST - ENVIRONNEMENT / RECYCLAGE

07 Environnement - Recyclage

Le produit garde-corps Safety Plast, arrivé au terme de son cycle de vie, est recyclable à 100% étant en effet composé par :

95% C.A. de Polyéthylène Haute Densité

5% C.A. d'accessoires

Il est possible de réutiliser ces matériaux, comme matière première pour la production d'autres produits similaires ou pour tout produit manufacturé à base de matériaux recyclés.

La remise des produits à détruire ne doit se faire que par des "récupérateurs" autorisés et dans la totale responsabilité du propriétaire du bien qui doit s'assurer que les sujets auxquels on apporte les déchets possèdent les conditions légales pour exercer cette activité.

Pour toutes les activités décrites on doit faire référence aux normes courantes (transcription des directives 91/156/CEE sur les déchets, 91/689/CEE sur les déchets dangereux et 94/62/CE sur les emballages et sur les déchets des emballages).

Les matériaux obtenus par une séparation/démontage des différents composants du conteneur se résument en déchets du type :

Type déchet	Code CER
Produits manufacturés en plastique (garde-corps et fourreaux)	02.01.04
Fer et acier (potelets et étriers)	17.04.05

SÉCURITÉ ET PROTECTION

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

COMPTOIR DE L'ETANCHEITE
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

08 Manutention

Voici, par composants, une liste des dommages qui doivent impérativement conduire à leur élimination et à leur destruction.

Garde-corps

L'endommagement, la rupture d'un des éléments portants du garde-corps (surlignés en rouge ci-dessous) compromet résistance globale du garde-corps. La rupture totale ou partielle de la grille existante entre les éléments portants doit être apprécié et ne sera pas (sauf dans son intégralité) un motif d'enlèvement de la composante.

Idem pour l'altération des éléments de connexion avec les barrières adjacentes (surlignés en bleu).

La rupture totale ou partielle de la grille existante entre les éléments portants doit être appréciée au cas par cas. Elle ne sera pas (sauf dans son intégralité) un motif d'élimination.

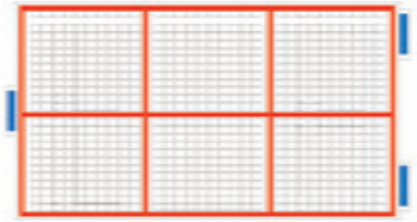

⚠ ATTENTION

Le garde-corps est structuré de façon à être capable de supporter amplement et sans endommagement l'arrêt de la chute. Si tel n'était pas le cas, la rupture ou l'endommagement serait le fait de sollicitations anormales. Tout produit endommagé ou cassé doit impérativement être détruit.

Fourreaux

➥ **Tête**

Endommagement ou rupture de la tête du fourreau de nature à compromettre le maintien du garde-corps. Remplacer par un élément neuf.

➥ **Pied**

Endommagement ou rupture du pied ou du corps du fourreau de nature à compromettre le maintien du garde-corps. Remplacer par un élément neuf.

⚠ ATTENTION

L'ensemble du fourreau est structuré de façon à être capable de supporter amplement et sans endommagement l'arrêt de la chute. Si tel n'était pas le cas, la rupture ou l'endommagement serait le fait de sollicitations anormales. Tout produit endommagé ou cassé doit impérativement être détruit.

Etriers

Graves déformations de la plaque de fixation qui pourraient empêcher la fixation au support et/ou la rupture partielle des éléments soudés de celui-ci.

Potelet

Déformations telles à empêcher l'emboîtement avec l'étrier et/ou avec le fourreau.

Rupture du bouchon bombé en plastique présent sur une des extrémités : dans cette éventualité, il suffit de remplacer le bouchon.

⚠ ATTENTION

Tous les supports et/ou éléments métalliques sont dimensionnés de façon à supporter amplement et sans aucun dommage l'arrêt de la chute. La rupture et/ou l'endommagement sont attribués à des sollicitations anormales ou à un stockage incorrect durant les périodes d'inactivité. Tout produit défectueux doit impérativement être remplacé et non réparé.

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

Note spécifique pour les accessoires en plastiques

Même si les composants en plastiques du garde-corps sont réalisés en Polyéthylène Haute Densité de âpremière fusion stabilisé aux rayons UV, ces composants sont sujets à une lente dégradation liée à l'exposition aux agents atmosphériques.

Safety Plast garantit les pleines caractéristiques du garde-corps pendant un délai d'exposition effective de 5 années pleines. L'exposition effective, signifie la somme des périodes pendant lesquelles le garde-corps reste actif. Pour les périodes restantes, nous recommandons de se conformer aux indications relatives au stockage.

Contrôles périodiques

Les garde-corps temporaires préfabriqués, utilisés sur les chantiers, sont des ouvrages provisoires et constituent un dispositif de protection collective. Ils doivent être correctement manutentionnés, mis en œuvre et inspectés selon les indications suivantes :

Inspection avant le montage et apres le démontage

L'inspection doit être exécutée par le monteur et toujours conformément au présent manuel.

Inspection d'utilisation

Quotidienne, par l'ouvrier conformément au présent manuel avec contrôle visuel de chaque composant. L'ouvrier doit immédiatement signaler au personnel responsable tout défaut ou toute observation de nature à modifier les qualités de la protection. Il doit aussi informer le responsable de tout usage inadéquat du matériel.

Inspection périodique

Trimestrielle. Elle doit être accomplie par le monteur et être exécutée suivant les modalités indiquées dans le présent manuel. Le contrôle est du type visuel.

Inspection d'entrée ou mise en service

- ✓ En complément des inspections périodiques.
- ✓ À la réception d'un nouveau garde-corps.
- ✓ Avant la remise en service du garde-corps.

Avant la remise en service du garde-corps en cas d'un dépôt du même matériel pour une longue période ou en tout cas dans des conditions telles que, selon le présent manuel, elles pourraient compromettre le bon état de conservation.

Inspection d'un garde-corps apres un arrêt ou une chute

Chaque garde-corps qui a subi un arrêt de chute ou présente un défaut doit être immédiatement retiré du service et placé dans un endroit ou l'accès soit interdit. Sur cet élément, placer une étiquette pour empêcher tout réemploi avant qu'une personne qualifiée ne décide de sa réintégration ou de sa destruction.

Enregistrement

L'employeur devra procéder aux enregistrements suivants pour chaque lot utilisé.

- ✓ N°de lot du garde-corps.
- ✓ Année de construction.
- ✓ Date d'achat.
- ✓ Date de première mise en service.
- ✓ Périodes d'utilisation.
- ✓ Dates et remarques lors des inspections et/ou manutentions.

SafetyPlast recommande pour les opérations de montage et de démontage du garde-corps par les ouvriers l'utilisation d'une nacelle élévatrice ou d'un dispositif de protection individuel contre les chutes conformément aux normes en vigueur.

SÉCURITÉ ET PROTECTION

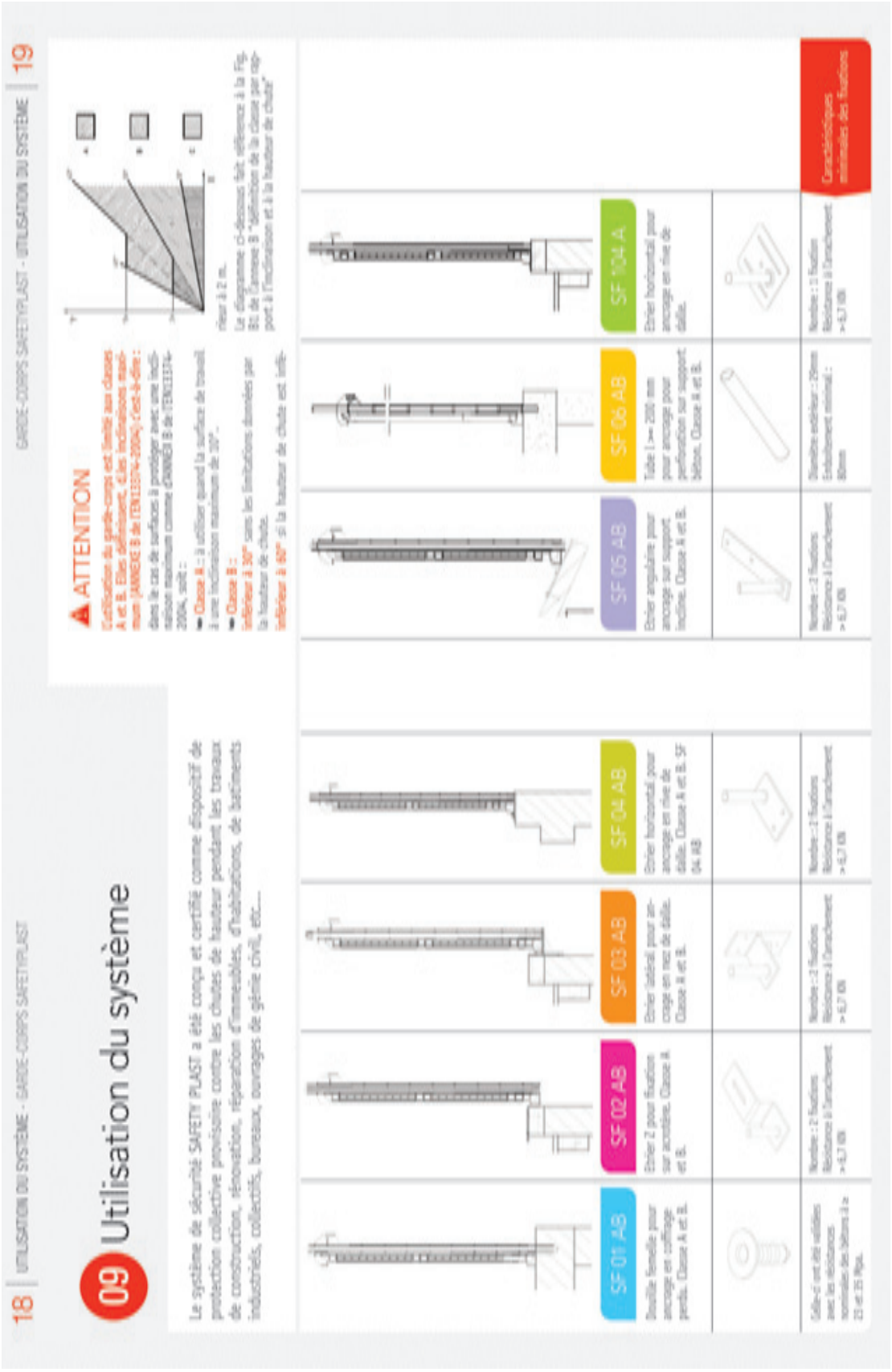

09 Utilisation du système

Le système de sécurité SAFETY PLAST a été conçu et certifié comme dispositif de protection collective provisoire contre les chutes de hauteur pendant les travaux de construction, rénovation, réparation d'immeubles, d'habitations, de bâtiments industriels, collectifs, bureaux, ouvrages de génie civil, etc...

ATTENTION

L'utilisation du garde-corps est limitée aux classes A et B. Elles définissent, d'après les indications maximum (ANNEXE B de l'EN13374-2004), c'est-à-dire :

dans le cas de surfaces à protéger avec une inclinaison maximum comme (ANNEXE B de l'EN13374-2004, soit :

- Classe A : à utiliser quand la surface de travail a une inclinaison maximum de 10°.
- Classe B : inférieur à 30° sans les limitations données par la hauteur de chute.

inférieur à 60° si la hauteur de chute est inférieur à 2 m.

Le diagramme ci-dessous fait référence à la Fig. B1 de l'annexe B "définition de la classe par rapport à l'inclinaison et à la hauteur de chute"

SF 01 AB	Double fixation pour ancrage en coffrage perdu. Classe A et B.		Nombre : 2 fixations Résistance à l'arrachement : >4,7 kN	SF 02 AB	Etrier 2 pour fixation sur acrotère. Classe A et B.	Nombre : 2 fixations Résistance à l'arrachement : >4,7 kN
SF 03 AB	Etrier latéral pour ancrage en rive de dalle. Classe A et B.		Nombre : 2 fixations Résistance à l'arrachement : >4,7 kN	SF 04 AB	Etrier horizontal pour ancrage en rive de dalle. Classe A et B. SF 04 AB	Nombre : 2 fixations Résistance à l'arrachement : >4,7 kN
SF 05 AB	Etrier angulaire pour ancrage sur support incliné. Classe A et B.		Nombre : 2 fixations Résistance à l'arrachement : >4,7 kN	SF 06 AB	Tube L = 200 mm pour ancrage pour perforation sur support béton. Classe A et B.	Diamètre extérieur : 26mm Entraxe(axe entre) : 80mm
SF 104 A	Etrier horizontal pour ancrage en rive de dalle.		Nombre : 1 fixation Résistance à l'arrachement : >4,7 kN			Caractéristiques minimales des fixations

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

SÉCURITÉ ET PROTECTION

COMPTOIR DE L'ETANCHEITE
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

10 Charges transférées du montant au système d'ancrage

Condition de chargement conformement EN ISO 13374	Fo (daN)	Fv (daN)	M (daN)
Etat Dernière Limite	± 105	+ 13	± 90
Etat Limite Accidentel		+ 140	

Entraxe parmis les gardes-corps max 1050 mm

11 Conditions normales d'utilisation

- L'utilisation du garde-corps est recommandée dans le cas de surfaces à protéger avec une inclinaison maximale inférieure à 27 degrés
- Même si le garde-corps à été testé avec une vitesse du vent de 30 m/sec nous recommandons de suspendre les activités de travail suivant les limites reportées obligatoirement dans le P.P.S. (Plan de Prévention pour la Sécurité du chantier).
- Les opérations de montage et de démontage doivent être suspendues lorsque la vitesse du vent est égale ou supérieure à 60km/h.
- S'agissant de protection provisoire, Il est impératif de contrôler l'état des composants au moins tous les 6 mois.
- Le montage et l'utilisation de l'équipement en présence de glace ou neige peut exposer le personnel à des situations de danger (ex. : glissement ou visibilité insuffisante), dans ce cas particulier il faudra évaluer la situation météorologique du moment et prendre les précautions appropriées et/ou décisions appropriées.

MONTAGE ET DÉMONTAGE DU SYSTÈME

12

22 MONTAGE DU SYSTÈME - GARDE-CORPS SAFETYPLAST

12a Montage du système

Schéma d'emplacement des fourreaux SANS poteaux dans l'angle ou sur le périmètre

Schéma d'emplacement des fourreaux AVEC poteaux dans l'angle ou sur le périmètre

Calcul des matériels

Soustraire à la longueur du bord (Lt) à protéger 0,12mt :

Lt-0,12=Lr

Pour calculer le nombre de garde-corps nécessaires (=N), diviser la longueur restante (Lr) par la longueur du garde-corps (=2mt) :

Lr/2=N

Dans le cas où le résultat présente un nombre décimal supérieur au montant total des garde-corps, il faudra rajouter un garde-corps avec fourneaux doubles.

Calcul des matériels

Soustraire à la longueur du bord (Lt) à protéger 0,2mt :

Lt-0,2=Lr

Pour calculer le nombre de garde-corps nécessaires (=N), diviser la longueur restante (Lr) par la longueur du garde-corps (=2mt) :

Lr/2=N

Dans le cas où le résultat présente un nombre décimal supérieur au montant total des garde-corps, il faudra rajouter un garde-corps avec fourneaux doubles.

23 GARDE-CORPS SAFETYPLAST - MONTAGE DU SYSTÈME

01 Pose de supports

Choisir soigneusement les étriers d'ancrage selon la nature du support. Respecter un entraxe d'environ 1 mètre.

Environ, car ce dernier peut varier légèrement, le garde-corps étant coulissant dans ses supports (Fig.1 et 1 bis).

02 Pose de poteaux métalliques

Mettre en place les poteaux sur les étriers d'ancrage et les fourneaux sur les poteaux (Fig.2 et 2bis).

↗ Pose de fourneaux PEHD

SÉCURITÉ ET PROTECTION

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

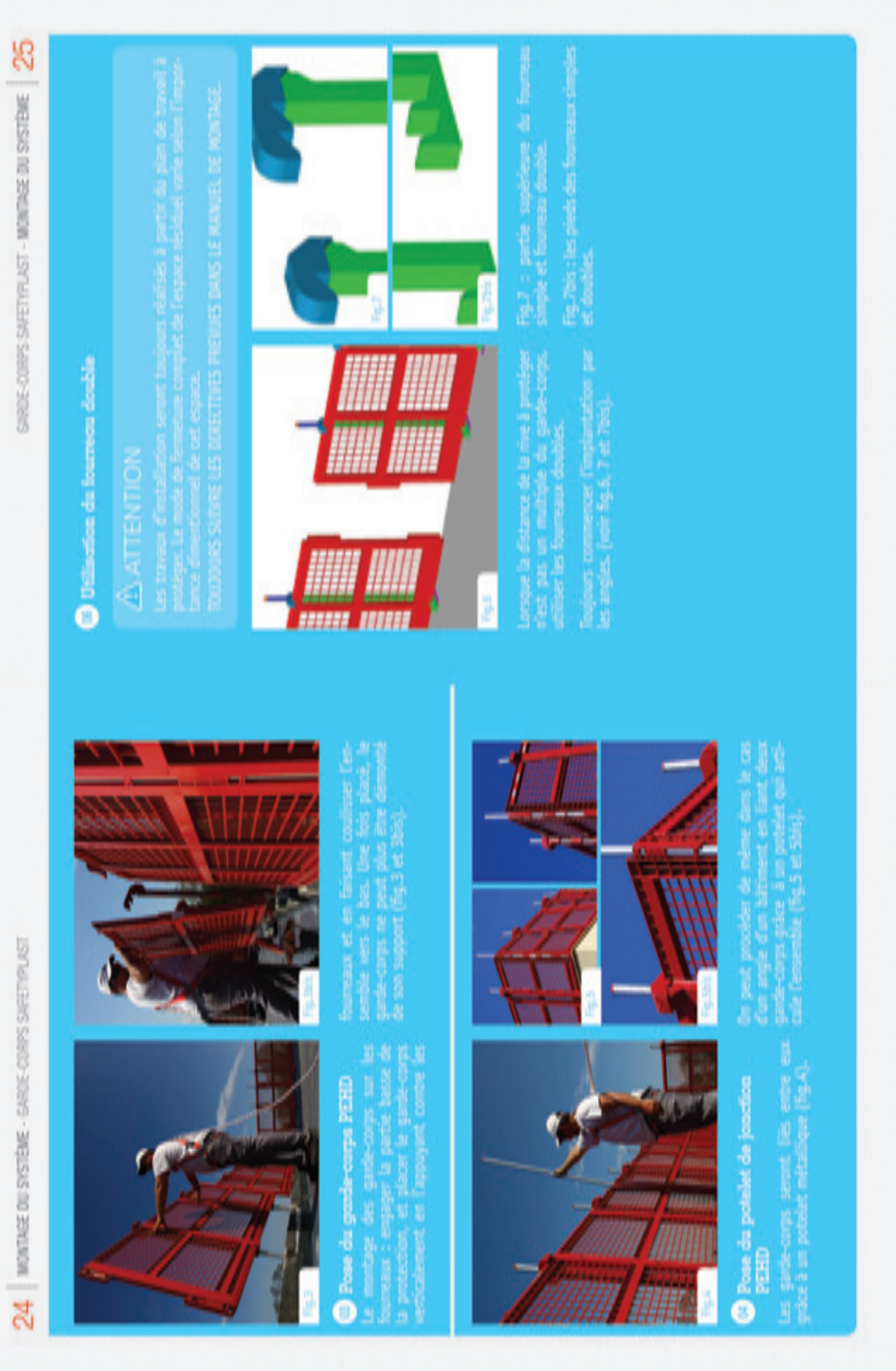

SÉCURITÉ ET PROTECTION

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

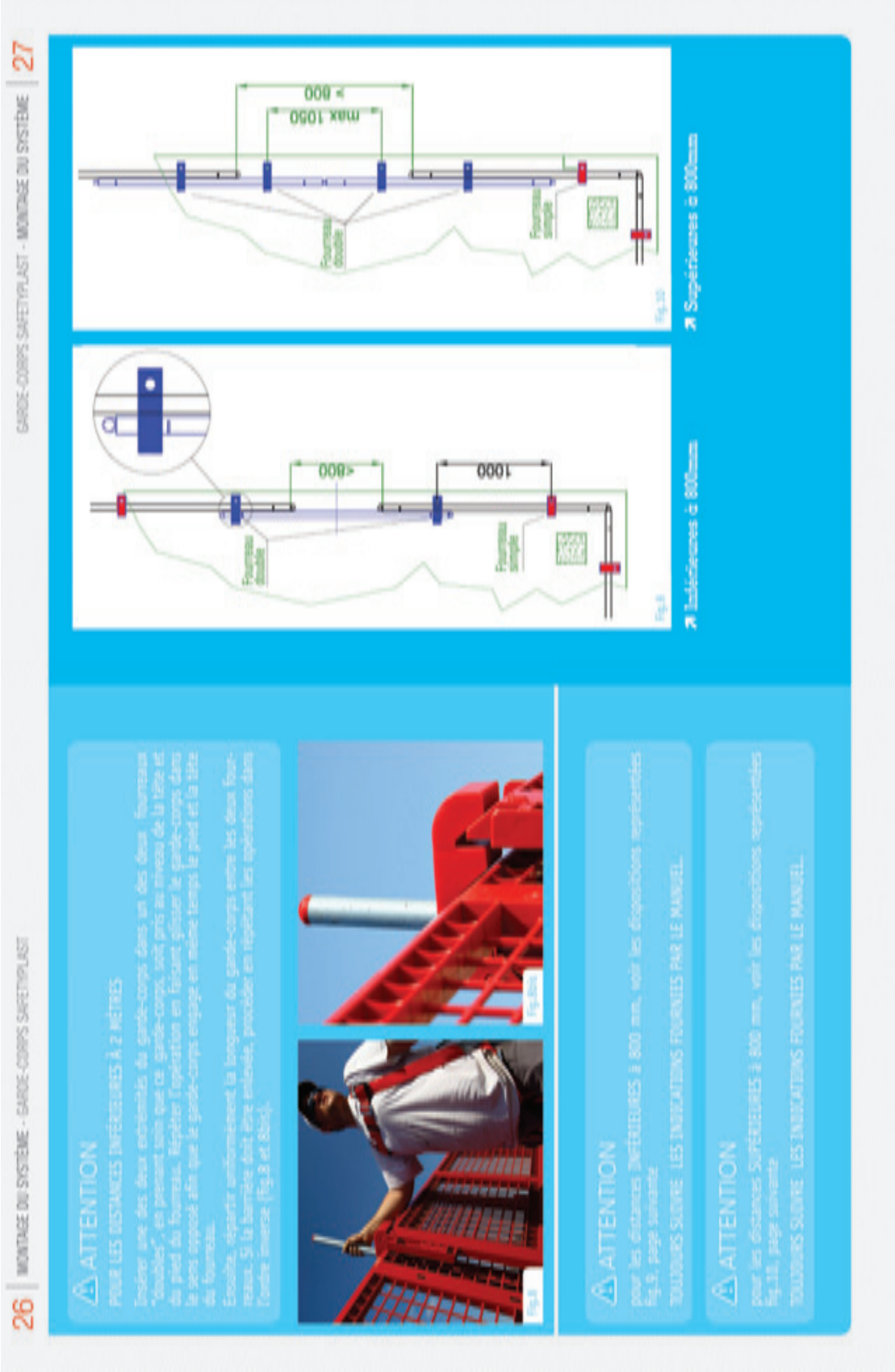

SÉCURITÉ ET PROTECTION

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr

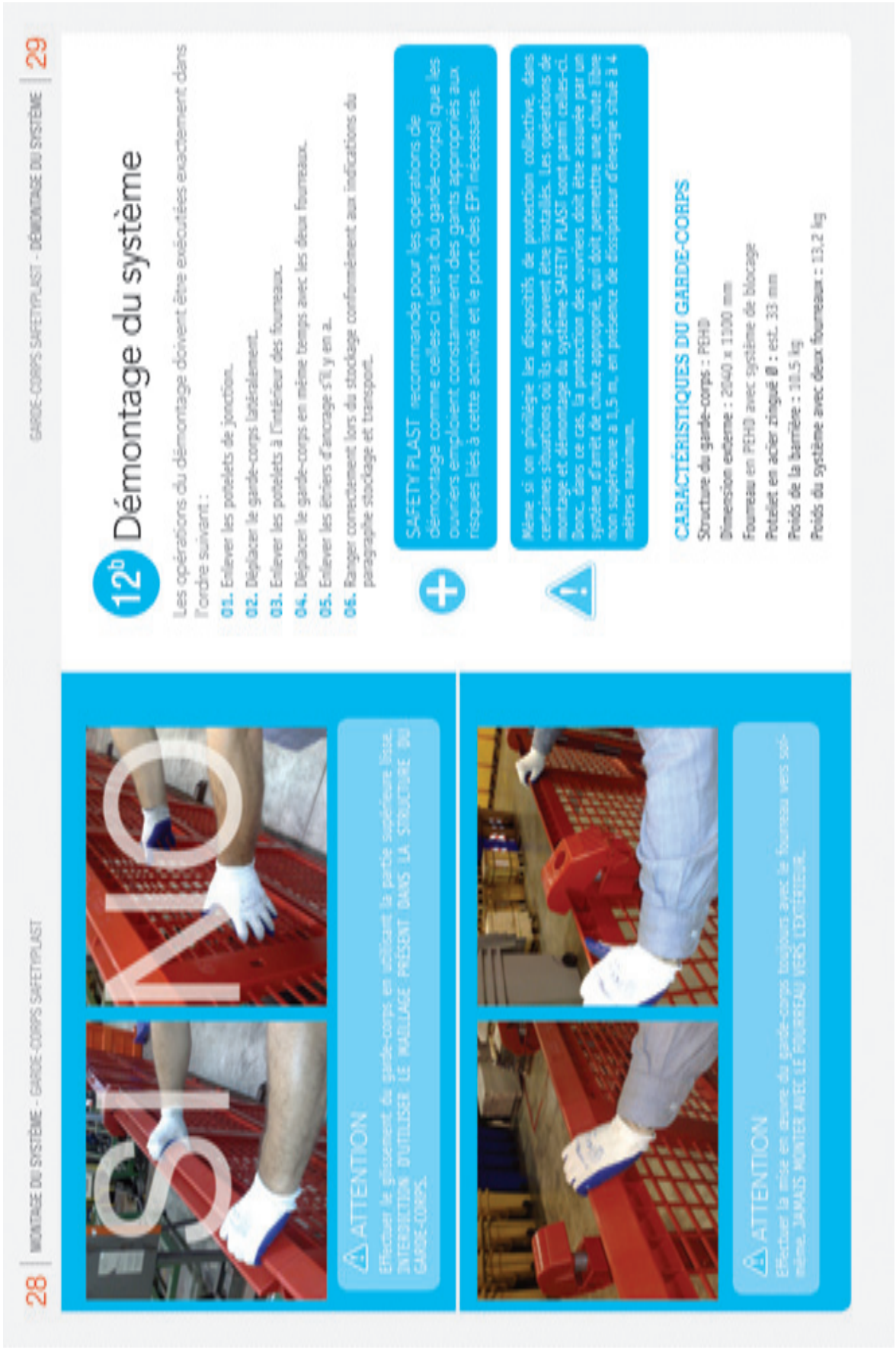
28 | MONTAGE DU SYSTÈME - GARDE-CORPS SAFETYPLAST
GARDE-CORPS SAFETYPLAST - DÉMONTAGE DU SYSTÈME | 29
12b Démontage du système
Les opérations du démontage doivent être exécutées exactement dans l'ordre suivant :
01. Enlever les potelets de jonction.
02. Déplacer le garde-corps latéralement.
03. Enlever les potelets à l'intérieur des fourreaux.
04. Déplacer le garde-corps en même temps avec les deux fourreaux.
05. Enlever les étriers d'ancrage s'il y en a.
06. Ranger correctement lors du stockage conformément aux indications du paragraphe stockage et transport.
SAFETY PLAST recommande pour les opérations de démontage comme celles-ci l'retrait du garde-corps) que les ouvriers emploient constamment des gants appropriés aux risques liés à cette activité et le port des EPI nécessaires.
Même si on privilégie les dispositifs de protection collective, dans certaines situations où ils ne peuvent être installés. Les opérations de montage et démontage du système SAFETY PLAST sont parmi celles-ci. Donc, dans ce cas, la protection des ouvriers doit être assurée par un système d'arrêt de chute approprié, qui doit permettre une chute libre non supérieure à 1,5 m, en présence de dissipateur d'énergie situé à 4 mètres maximum.
CARACTÉRISTIQUES DU GARDE-CORPS
Structure du garde-corps : PEHD
Dimension extérieure : 2040 x 1000 mm
Fourreau en PEHD avec système de blocage
Potelet en acier zingué Ø : ext. 33 mm
Poids de la barrière : 10,5 kg
Poids du système avec deux fourreaux : 13,2 kg
ATTENTION
Effectuer le gougeonnage du garde-corps en utilisant la partie supérieure lisse. INTERDICTION D'UTILISER LE MAILLAGE PRÉSENT DANS LA STRUCTURE DU GARDE-CORPS.
ATTENTION
Effectuer la mise en œuvre du garde-corps toujours avec le fourreau vers soi-même. JAMAIS MONTER AVEC LE FOURREAU VERS L'EXTÉRIEUR.

SÉCURITÉ ET PROTECTION

COMPTOIR DE L'ÉTANCHÉITÉ
Zone industrielle Saint Charles
Rue Etienne Lenoir - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 54 76 60 - Fax 04 68 54 78 03
Email : contact@comptoiretancheite.fr
www.comptoiretancheite.fr